

L'Étoile Civique

Revue institutionnelle



2025



Éditorial



Chers amis, chers lecteurs,

Nous avons le plaisir de vous présenter la revue de l'Étoile Civique que nous avons pu créer à la faveur d'un partenariat avec l'éditeur M&S Communication qui, grâce à son dynamisme, a permis cette publication.

La vocation première de l'Étoile Civique est de mettre en lumière les citoyens qui se distinguent par leurs actions, leurs valeurs, leurs comportements.

Cette revue s'est donné pour mission de donner la parole à ces citoyens, désormais membres de notre institution, mais aussi de témoigner de certaines de nos actions. Nous n'avons, hélas, pas pu tout intégrer dans la revue, ce qui va engendrer des frustrations et des protestations. Mais je sais bien que la « mise en lumière » n'est pas nécessairement le but recherché par nos membres. Le civisme s'exprime souvent dans l'ombre. Cela dit nous vous offrons quelques pages de témoignages, quelques belles images aussi, évoquant l'actualité de notre belle institution dont la représentativité et le rayonnement se consolident et s'étendent, même à l'international.

Le civisme est semble-t-il devenu une notion ringarde, tant les idées de loyauté, respect, tolérance, sont foulées du pied par intérêt, électoralisme, radicalisme communautaire, ou tout simplement un égoïsme généralisé qui gangrène la société.

À l'heure où même les chefs d'État des plus grandes nations abdiquent toute dignité en bafouant leur propre parole et en piétinant toutes les valeurs humanistes, nous nous sentons bien petits et mesurons l'immensité du travail à accomplir.

Alors, déjà, savourons la lecture des récits que nous proposent nos membres, les petits faits du quotidien, l'expression du courage, de la générosité, de l'humanité dont font preuve certains de nos concitoyens.

Restons à l'écoute des souffrances, des tristesses, des épreuves, que nous pouvons adoucir, parfois juste d'un sourire. Restons vigilants, les yeux ouverts sur la réalité du monde, sur les réalités des autres. Si nous observons, nous pouvons nous engager. Si nous nous engageons, TENONS NOTRE PAROLE.

L'Étoile Civique, c'est un peu cela :

***Même si nous savons que personne ne peut aider tout le monde,
Nous savons que tout le monde peut aider quelqu'un.***

Richard Joffo

Directeur de la rédaction
Président de la commission Culture,
Communication, Éducation, Formation



Sommaire

Édito 1

Présentation de l'association

Mot du Président 6

Historique 8

Vie de l'Étoile Civique

Nos décorations 13

Présentation de la commission
des récompenses 14

Une promotion Simone Veil à l'Étoile Civique 15

La Commission juridique : gardienne
de l'éthique et des valeurs citoyennes 16

Proposer le mérite au quotidien :
de l'enthousiasme à la rigueur 18

Partenariats

Le Cercle national des armées,
lieu de partage et de tradition 22

Un partenariat avec les Amis de la
Gendarmerie 25

L'Union Nationale des Secouristes
et Sauveteurs tisse des liens naturels
avec l'Étoile Civique 27

Cérémonies / Événements

L'Étoile Civique au ravivage de la flamme 33

RATP : souvenir et partenariat
fort avec l'Étoile Civique 41

Un diplôme pour les enfants du 8^e 47

Remise de l'Étoile Civique au Sénat 49

Défi cultures & création 2025 à Montfermeil 51





Témoignages

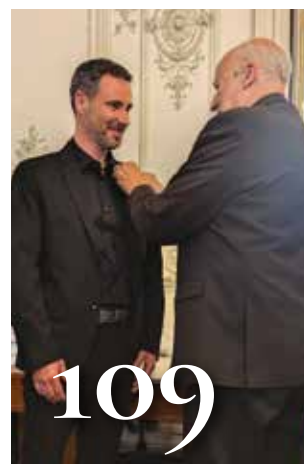
- Civisme, éthique et loisirs : Le Bridge 57
- Une fédération francophone pour les boulistes 61
- Civisme et citoyenneté, Michel Pinard, médaillé d'or 63
- Bénévolat, quand le don de soi devient engagement citoyen 67

Histoire

- Les Chevaliers du Temple : Histoire et Héritage 74

Portraits

- La nouvelle marraine de l'Étoile Civique 77
- L'Étoile Civique a son porte-drapeau 80
- Victor Lavolé, jeune décoré d'avenir 82
- Barbara Kanam, médaillée de l'Étoile Civique 2025 85
- Thomas Ortega : au cœur du 13^e arr. de Paris, la passion du collectif et l'audace du terrain ! 97
- Bruno Philippe décoré de l'Étoile Civique 106
- Un membre de la Protection Civile des Ardennes mis à l'honneur 107
- Franck Jovanovic, Pédagogie, partage, aide aux personnes en situation de handicap 109
- Un message de Sylvie Fortveille 115



La revue de l'Étoile Civique est une revue annuelle éditée à 10 000 exemplaires et diffusée gratuitement par l'Association de l'Étoile Civique | **Directeur de la Publication** : Jean-Luc Chauve, Président de l'Étoile Civique | **Directeur de la Rédaction** : Richard Joffo | **Journaliste** : Sarah Moula | **Remerciements** : L'Étoile Civique remercie toutes les personnes qui ont participé à la réalisation de ce 1^{er} numéro, tant par leur contribution rédactionnelle que par la pertinence de leurs suggestions | **Editeur / Régie Publicitaire** : M&S Communication - RCS : 852 681 808 - 32, rue de Paradis - 75010 Paris - Tél. : 01 45 23 23 60 - contact@ms-communication.fr | **Président** : Stéphane Mouly | **Directeur commercial** : Fabrice Uzan | **Directrice de la communication** : Myriam Pinquier | **Responsable de publications, graphiste** : Valérie Le Broch | **Directrice commerciale** : Francine Delgrange



Mot du Président



Chères adhérentes, chers adhérents,
chères amies, chers amis,

Nous vivons aujourd'hui dans un monde complexe. Les tensions, les conflits, la perte du sens civique, en France comme à l'étranger, peuvent parfois nous interroger : dans quel monde vivons nous ? Mais une chose reste certaine : l'Étoile Civique est bien vivante. Depuis 1930, notre institution s'attache à défendre les droits de l'homme, à promouvoir les devoirs du citoyen et à faire vivre les valeurs du civisme.

Je tiens à remercier les membres du comité, et toutes celles et ceux qui m'ont accordé leur confiance. Dès mon élection, j'ai voulu rajeunir et dynamiser l'image de l'Étoile Civique, tout en restant fidèle à nos valeurs fondatrices. Nous avons souhaité ouvrir davantage notre institution sur l'extérieur et renforcer nos partenariats dans un esprit d'échanges constructifs et fraternels.

Un partenariat officiel a ainsi été signé entre l'Étoile Civique et les Amis de la Gendarmerie, sous l'autorité du général de corps d'armée (2S) Jean Collin, président national, et moi-même, en tant que président de l'Étoile Civique. Cet engagement commun marque notre volonté partagée de promouvoir le civisme et de reconnaître celles et ceux qui incarnent les valeurs citoyennes.

Nous avons également renforcé nos liens avec l'UNASS présidé par Jean-Luc Bussino, avec le Comité du souvenir de la RATP présidé par Hervé Cusenier, et poursuivi nos partenariats historiques avec la Flamme de l'Arc de Triomphe où nous figurons sous le numéro d'adhérent A052 depuis 1930, ainsi qu'avec la Fédération nationale André Maginot, sous le numéro 297. Ces liens précieux illustrent notre enracinement dans la mémoire et la reconnaissance nationale.

Nous avons désormais un porte-drapeau, le jeune Hugo, âgé de 16 ans, symbole de la relève citoyenne.

Nous avons une marraine d'exception, Séphora Corcher, athlète guyanaise, à la fois judokate de formation et samboïste de haut niveau. Initiée au judo dès son enfance, elle intègre l'INSEP et excelle dans cette discipline. Puis elle découvre le sambo (sport de combat d'origine soviétique combinant judo, lutte, grappling et parfois boxe.)



Elle réussit brillamment son concours d'Officier, Lieutenant de police stagiaire, elle prépare actuellement celui de commissaire de police. Elle représentera la France au championnat du monde le 7 novembre 2025 au Kirghizistan. Une jeune femme exemplaire qui incarne courage, discipline et engagement civique.

Notre ambition est claire : développer des actions concrètes et conviviales, notamment auprès des jeunes, en multipliant les partenariats avec les mairies, les départements et les régions. Dès 2026, nous officialiserons la nomination de délégués régionaux et départementaux, et poursuivrons notre développement à l'international, notamment en Afrique, en Polynésie française et dans plusieurs pays européens.

Depuis plus de 95 ans, l'Étoile Civique demeure fidèle à sa devise :

« Honorer les vertus civiques, servir le prestige national. »

Chaque médaille, chaque diplôme, chaque insigne remis porte cette fierté.

Ensemble, continuons à faire vivre ces valeurs, à unir les générations et à faire rayonner l'Étoile Civique, symbole d'engagement, de civisme et de fraternité.

Si vous partagez ces valeurs, rejoignez-nous !

Pour toute information : contact@etoilecivique.com

Jean-Luc Chauve
Président de l'Étoile Civique

Historique

C'est en 1930, sous la Troisième République, que naît le Mérite Civique. Cette institution est créée par la Ligue française d'entraide sociale et philanthropique, une association loi 1 901. L'objectif initial est clair : récompenser les services rendus dans l'intérêt général et mettre en lumière les actes de courage et de dévouement.

Le 7 mars 1930, le Journal Officiel annonce officiellement la création de cette nouvelle distinction. La médaille du Mérite Civique est alors instaurée, comprenant quatre grades : bronze, argent, vermeil et or.

Au fil des années, le Mérite Civique gagne en prestige. Il est même couronné par l'Académie Française, consacrant ainsi son importance dans le paysage des distinctions civiles françaises.

Parmi les personnalités distinguées, on compte des figures de tous horizons : politiques, scientifiques, culturels, militaires et humanitaires.

Un tournant majeur survient en 1968. La Ligue française d'entraide sociale et philanthropique change de nom pour devenir l'Étoile Civique. En conséquence, la médaille du Mérite Civique est rebaptisée médaille de l'Étoile Civique. Ce changement est officialisé par un décret publié au Journal Officiel le 12 décembre 1968 n° 292, page 11672. C'est à l'initiative du Général d'armée Paul LEGENTILHOMME Président du Mérite Civique qui dépose la demande auprès du Général d'armée Georges CATROUX Grand chancelier de la Légion d'honneur. Le 5 juin 1975 le Général François INGOLD prend la succession du Général LEGENTILHOMME.

Aujourd'hui, l'Étoile Civique poursuit sa mission d'origine : honorer le courage et le dévouement aux autres. Elle continue de jouer un rôle important dans la reconnaissance du mérite civil en France.



**Général
Paul Legentilhomme**



**Général
Georges Catroux**

Présentation de l'association

Une démocratie ne peut pas vivre sans le civisme et doit avoir une place prépondérante dans notre vie, certains l'oublient et nous nous devons avoir l'audace de le rappeler à tous. L'Étoile Civique honore le courage et le dévouement aux autres, en rendant hommage aux actes et aux comportements qui en témoignent, tout en distinguant, du plus humble au plus grand, ceux qui contribuent à l'enrichissement du patrimoine collectif, à l'amélioration de la vie sociale, au progrès de l'Humanité.

Elle a donc pour but de distinguer ceux qui, en France et à l'étranger, par leurs actions oeuvrent au prestige national et défendent les valeurs liées à l'humanisme et au civisme afin de créer une communauté de personnes prônant ces valeurs. Elle s'intéresse notamment à ceux dont la vie est toute de labeur, d'abnégation, de sacrifice et qui resteraient confinés dans l'anonymat sans sa recherche vigilante.

L'institution est particulièrement active à travers ses différentes commissions. L'Étoile Civique, née Mérite Civique en 1930, a su traverser près d'un siècle d'histoire française en s'adaptant aux bouleversements sociétaux et institutionnels tout en restant fidèle à sa mission première. Elle demeure un symbole fort de l'engagement citoyen et du dévouement à la communauté, des valeurs plus que jamais essentielles dans notre société moderne.



**Général
François Ingold**



Nos décorations

**Quatre niveaux de distinction
pour honorer différents degrés d'engagement**



Distinction de Bronze

Première reconnaissance pour un engagement local remarquable et des actions bénéfiques à la communauté.

Distinction d'Argent

Distinction pour un dévouement soutenu et des initiatives ayant un impact significatif sur la société.

Distinction de Vermeil

Honneur accordé pour un dévouement exceptionnel et un impact significatif sur la communauté.

Distinction d'Or

La plus haute distinction, réservée aux personnalités d'exception ayant transformé des vies.

Présentation de la commission des récompenses

La commission des récompenses est au cœur du processus d'attribution des médailles de l'Étoile Civique.

- Chaque personne ayant été décorée peut parer une personne méritante et la proposer afin qu'elle reçoive la distinction.
 - Mais c'est à la commission des récompenses, dont la décision est souveraine, de décider de l'attribution ou non de la médaille.
 - Elle se réunit au moins deux fois par an et est composée de six membres dont le président de l'Étoile Civique.
 - La commission est présidée actuellement par Martine Valenza, vice-présidente de l'Étoile Civique.
 - Chaque dossier est étudié, discuté librement et les décisions sont prises à l'unanimité par un vote ouvert.
 - Les délibérations de la commission sont secrètes.
 - Un récipiendaire peut être refusé, ou bien ajourné pour avoir un complément d'information.
 - Si un récipiendaire est accepté, on décide alors du métal de sa médaille : Bronze, Argent, Vermeil, Or.
 - Ces grades sont attribués en fonction du mérite, des actions menées, mais aussi de l'ancienneté.
 - La commission peut d'ailleurs examiner le dossier d'une personne ayant déjà une médaille de Bronze, par exemple, pour lui attribuer un grade supérieur.
- La dénomination des grades est d'ailleurs actuellement à l'étude afin de se rapprocher des grades utilisés par d'autres distinctions.

La commission des récompenses est une instance discrète mais efficace et cruciale au bon fonctionnement de l'institution.

Richard Joffo

Membre de la commission des récompenses.



Une promotion Simone Veil à l'Étoile Civique

La commission des récompenses a décidé, à l'unanimité que la promotion du 6 novembre 2025 serait baptisée Promotion Simone Veil.

Nous avons contacté Pierre-François Veil qui nous a adressé la réponse suivante :

« Cher Monsieur Joffo, je vous remercie d'être mon interprète auprès de votre institution pour la remercier de ce choix pour le nom de la prochaine promotion qui honore toute notre famille. »

Bien sincèrement à vous.

Pierre-François VEIL

Simone Veil, née Jacob en 1927 à Nice dans une famille juive, a connu l'horreur des camps de concentration à seize ans, lorsqu'elle fut déportée à Auschwitz avec sa mère et sa sœur, dont seule cette dernière revint avec elle. Cette expérience tragique marqua profondément son engagement futur pour la dignité humaine et les droits fondamentaux. Après la guerre, elle poursuivit des études de droit et épousa Antoine Veil, avant d'entrer dans la magistrature où elle défendit des conditions plus humaines dans les prisons.

Devenue ministre de la Santé en 1974, elle porta avec courage la loi dépénalisant l'avortement, connue sous le nom de « loi Veil ». Son discours devant l'Assemblée nationale, prononcé dans un climat d'hostilité, demeure un symbole de son combat pour la liberté et l'autonomie des femmes. Par la suite, elle œuvra également pour l'égalité salariale, la parité, et contre les violences faites aux femmes, confirmant son engagement féministe pragmatique et humaniste.

En 1979, elle devint la première présidente du Parlement européen, incarnant une Europe réconciliée et solidaire, fidèle à sa conviction que la paix devait se construire par la coopération entre les peuples.

Pour Simone Veil, le civisme se définit comme la conscience des devoirs du citoyen envers la collectivité et la responsabilité morale vis-à-vis des autres. Elle voyait dans la participation civique un acte de respect pour la vie, les institutions démocratiques et la dignité humaine. Son sens du devoir, hérité de son expérience de la Shoah, nourrissait une vision du civisme fondée sur la mémoire, la solidarité et la justice sociale.

Décédée en 2017, Simone Veil repose aujourd'hui au Panthéon, où son nom incarne la résilience, l'égalité et le courage civique.



La Commission juridique : gardienne de l'éthique et des valeurs citoyennes

Dans un monde en constante évolution, où les défis sociétaux se multiplient, l'Étoile Civique, institution couronnée par l'Académie française, maintient depuis 1930 son engagement indéfectible en faveur du civisme et des valeurs républicaines. Au cœur de cette mission, la Commission Juridique joue un rôle fondamental en veillant au respect des principes éthiques et juridiques qui guident notre association.

Une mission essentielle pour l'association

La Commission Juridique assure avant tout la conformité de nos actions avec le cadre légal et réglementaire, notamment depuis l'adoption du contrat d'engagement républicain institué par la loi du 24 août 2021. Notre travail consiste à garantir que chaque initiative de l'association respecte les sept engagements fondamentaux : le respect des lois de la République, la liberté de conscience, l'égalité et la non-discrimination, la fraternité, la sauvegarde de la dignité humaine, le respect des symboles de la République et la laïcité.

L'éthique et le droit, piliers de notre action

À la demande de notre précédent président, Monsieur Claude Bartos, la Commission Juridique a entrepris dès le début de l'année 2025 un important travail de modernisation de nos statuts. Cette révision approfondie a permis d'intégrer plusieurs dispositions essentielles,



reflétant les exigences de notre époque et notre engagement sociétal.

Ce travail se poursuit et s'enrichit avec notre nouveau président Jean-Luc Chauve.

Nous avons notamment renforcé notre adhésion aux valeurs républicaines en incluant explicitement les principes du contrat d'engagement républicain. Dans le même esprit, nous avons formalisé notre engagement en faveur de l'égalité femmes-hommes, en inscrivant dans nos statuts l'objectif de parité au sein de

Vie de l'Étoile Civique

nos instances dirigeantes et en prévoyant des mesures concrètes pour y parvenir.

La protection des personnes a également été au cœur de notre réflexion. Ainsi, nous avons introduit des dispositions spécifiques relatives à la prévention et à la lutte contre toute forme de harcèlement, démontrant notre détermination à offrir un environnement associatif sûr et respectueux pour tous.

Enfin, conscients des enjeux liés à la protection des données personnelles, nous avons intégré dans nos statuts des garanties fortes en matière de respect du RGPD (règlement général de protection des données), assurant ainsi à nos membres une gestion transparente et sécurisée de leurs informations personnelles.

Un engagement pour l'avenir

Face aux nouveaux défis de notre société, la Commission Juridique poursuit son évolution. Nous travaillons actuellement sur le renforce-

ment de nos dispositifs de prévention des discriminations et de promotion de la parité dans nos instances dirigeantes. Notre objectif est de maintenir l'Étoile Civique comme un modèle d'organisation éthique et responsable, fidèle à sa mission d'origine : promouvoir le civisme et honorer ceux qui contribuent à l'amélioration de notre société.

La dimension éthique n'est pas une simple obligation légale pour notre association, elle constitue le fondement même de notre action. Elle guide chacune de nos décisions et garantit la pérennité de notre mission au service du civisme et des valeurs républicaines.

Moundji Maoui

Chevalier de l'Ordre national du mérite

Avocat à la Cour - Docteur en droit

Membre du bureau de l'Étoile Civique

Responsable de la Commission Juridique

Proposer le mérite au quotidien : de l'enthousiasme à la rigueur

En tant que membre du Conseil d'Administration de l'Étoile Civique, j'ai le privilège d'identifier, comme d'autres membres de notre institution, dans le tumulte discret de la vie quotidienne, ces personnes dont l'humilité, la gentillesse, l'honnêteté et le dévouement incarnent l'essence même du civisme.

Chaque jour, lors d'échanges simples (un mot bienveillant lors d'une rencontre, un sourire sincère dans un couloir, ou encore une écoute attentive dans les moments de détresse) se dévoilent des comportements remarquables qui méritent d'être reconnus. Ces gestes, parfois modestes et discrets, nourrissent mon regard et éveillent en moi une profonde conviction que le véritable mérite se cache dans la simplicité de l'action quotidienne.

Fort de ces observations, je constitue avec soin un dossier pour chaque candidat que je propose. Ce dossier, fruit d'une collecte minutieuse des pièces demandées à l'impétrant, regroupe l'ensemble des témoignages, documents et éléments probants qui attestent de la valeur de son engagement. Chaque pièce y est rassemblée avec l'intention de brosser un portrait fidèle et nuancé du parcours de la personne, afin de montrer à quel point son implication contribue à l'édification d'une communauté fondée sur le respect et la solidarité.

Une fois ce dossier complet, je le transmets à la Commission d'attribution, qui se voit confier la difficile mission d'évaluer et de statuer sur l'attribution d'une distinction. La Commission, indépendante et composée de membres aguerris, se réunit pour examiner avec une grande rigueur chaque dossier reçu. Leur tâche n'est



pas aisée : il leur faut, d'un côté, reconnaître et encourager les engagements authentiques, et de l'autre, tempérer parfois mon enthousiasme débordant par la nécessité de respecter des critères stricts et objectifs.

En effet, la Commission doit opérer un équilibre subtil entre la subjectivité des sentiments que j'ai pu éprouver lors de l'observation des actions citoyennes et la rigueur nécessaire à

Vie de l'Étoile Civique

l'attribution d'un honneur qui a une valeur institutionnelle forte. Ainsi, malgré la chaleur de mon enthousiasme et la sincérité de mes propositions, il arrive que la Commission modère ces élans passionnés. Parfois, le dossier présenté, bien que porteur d'un bel élan humain, ne parvient pas à réunir l'ensemble des éléments requis pour garantir que la distinction soit pleinement méritée. Dans ces moments, la Commission se voit obligée de demander des précisions supplémentaires, de relire chaque pièce avec un œil critique et impartial, et de débattre avec soin des fondements du dossier.

Cette mission délicate consiste en effet à tempérer l'émotion brute par une analyse mesurée. Les membres de la Commission, forts de leur expérience, savent que la pérennité et la crédibilité de notre système de distinction reposent sur une évaluation rigoureuse et équitable de chaque proposition. Ils s'attachent à vérifier la cohérence des éléments présentés, à confronter les témoignages et à apprécier l'impact réel de l'engagement civique sur le terrain. Leur rôle est ainsi de s'assurer que chaque distinction attribuée soit le reflet d'un mérite incontestable, et que, dans le processus de reconnaissance, rien ne vienne altérer l'équilibre entre passion individuelle et impartialité collective.

Les réunions de la Commission sont souvent le théâtre d'un dialogue constructif où se mêlent émotions et raisonnements. Autant d'instant où l'enthousiasme que j'ai pu ressentir se voit confronté à la nécessité d'un examen plus froid et méthodique. Leurs échanges, parfois animés par des débats sur la pertinence ou la complétude d'un dossier, illustrent parfaitement cette quête d'objectivité. C'est en toute transparence et dans un esprit de collaboration que la Commission finit par trancher, en attribuant ou non la distinction. Ce travail d'analyse collective, bien que parfois exigeant, garantit que la reconnaissance décernée conserve toute sa légitimité et son sens.

Au final, le processus se veut un pont entre l'observation passionnée du quotidien et la rigueur

administrative nécessaire pour maintenir l'intégrité de notre système de récompense. Mon rôle, identique à celui de chaque parrain, d'une part, est de repérer ces talents discrets, de capter la lumière d'un engagement sincère, et de constituer un dossier qui en reflète toute la richesse. D'autre part, la Commission incarne la voix collective, celle qui, en tempérant mon enthousiasme, apporte une dimension supplémentaire de sérieux et de pérennité à chaque distinction.

C'est ainsi que se construit, jour après jour, la reconnaissance du mérite civique au sein de l'Étoile Civique. Chaque proposition est le fruit d'un regard attentif et bienveillant, et chaque décision de la Commission témoigne de l'exigence d'un équilibre parfait entre passion et rigueur. Ensemble, ces deux dimensions - l'enthousiasme inspiré par les actes du quotidien et l'analyse rigoureuse de la Commission - contribuent à forger une tradition de distinction qui valorise non seulement l'engagement individuel, mais aussi la force d'une communauté unie dans le respect et la solidarité.

Ce processus, à la fois humain et administratif, rappelle que la reconnaissance véritable ne peut se réduire à une simple formalité. Elle exige un dialogue constant entre le cœur et la raison, une écoute attentive de la vie qui se déroule autour de nous, et une évaluation collective qui, tout en tempérant les élans individuels, préserve la valeur et l'authenticité de l'étoile civique. C'est cette dynamique, riche et complexe, qui confère à notre système de distinction toute sa profondeur et son impact durable sur notre communauté.

Moundji Maoui

Membre du Bureau
Membre du Conseil d'Administration
Responsable de la Commission
éthique et juridique

Le Cercle National des Armées, lieu de partage et de tradition

Le Cercle National des Armées est désormais un lieu partenaire de l'Étoile civique. Nous y tenons bon nombre de nos réunions et rencontres de travail. Situé place Saint-Augustin, à Paris, à deux pas de la gare Saint-Lazare, il constitue un point de rendez-vous important pour notre institution. Découvrir le Cercle National des Armées, c'est entrer dans un écrin empreint d'histoire et de tradition militaire, mêlant fête et douleur, partage et culture, ancien et moderne.



Créé en 1887 par décret présidentiel, le Cercle National des Armées s'installe jusqu'en 1925 avenue de l'Opéra. Dès 1922, une partie des terrains de la caserne de la Pépinière est attribuée à la construction du futur Cercle militaire, place Saint-Augustin. En 1925, les premiers coups de pioche creusent les fonda-

tions du bâtiment imaginé par l'architecte en chef des palais nationaux, Charles Lemaire, que le Cercle occupe encore aujourd'hui. Il est finalement inauguré en décembre 1928 par le président Gaston Doumergue. Immédiatement reconnaissable et emblématique du 8^e arrondissement, sa façade d'inspi-

Partenariats

ration néo-classique est ornée de nombreux symboles militaires. Passée la porte d'entrée, on plonge instantanément dans un intérieur Art déco, en vogue au moment de sa construction.

Un lieu de partage

Dès sa création, la vocation sociale et culturelle du Cercle est au cœur de sa raison d'être. Se retrouver, échanger, se rencontrer... le CNA devient le lieu où les officiers des différentes armées se côtoient et créent des liens qu'ils ne peuvent tisser ailleurs, très utiles en ce début de siècle mouvementé. Aujourd'hui encore, le CNA se veut le lieu où se retrouvent les officiers, quel que soit leur grade, qu'ils soient issus de l'armée de Terre, de la Marine, de l'armée de l'Air et de l'Espace ou bien de la Gendarmerie. Il accueille également le personnel civil de catégorie A du ministère des Armées, ainsi que des membres extérieurs qui souhaitent adhérer au Cercle.

Lieu de rayonnement pour le ministère des Armées, le CNA dispose de trois hôtels, trois restaurants, un bar ainsi que des espaces de réception qui peuvent aussi bien accueillir des événements professionnels (colloques, confé-

rences, salons...) que privés (mariages, anniversaires...). Des expositions de peinture, de photographies ou encore des concerts, conférences et spectacles permettent régulièrement aux membres et à leur famille de profiter d'activités culturelles.

Un lieu de refuge

Au besoin, la vocation sociale du lieu prend une dimension toute particulière et offre au ministère des Armées la possibilité d'accueillir les familles endeuillées ou celles de militaires blessés. Elle prend notamment corps dans le cadre du « plan hommage », dont les différents acteurs (cellules d'aide aux blessés, autorités militaires, associations...) viennent en aide aux familles impliquées. Ces dernières disposent ainsi d'un lieu stable et constant, comme un repère au milieu de la tourmente.

Centenaire, la « maison des officiers de France » se prépare à entrer dans une phase de rénovation. Ces travaux conséquents, nécessaires pour répondre aux normes actuelles, permettront ainsi au Cercle de continuer d'assurer ses missions et de maintenir le lien Armées-Nation.



Un partenariat avec les Amis de la Gendarmerie

Le 2 septembre 2025, un protocole de partenariat a été signé entre l'association Les Amis de la Gendarmerie, représentée par son président, le général de corps d'armée (2^e Section) Jean Colin, et l'association L'Étoile Civique, représentée par son président, Jean-Luc Chauve.



Ce partenariat marque un engagement commun en faveur du civisme, de la reconnaissance et du soutien des valeurs citoyennes. Il a pour but de promouvoir et de récompenser les actions de civisme au sein des membres des deux associations. En adhérant aux principes de l'Étoile Civique, Les Amis de la Gendarmerie s'engagent à identifier, soutenir et proposer des candidats pour recevoir l'une des distinctions honorifiques de l'Étoile Civique, ainsi que des diplômes d'engagement au civisme. Ce protocole permet ainsi de renforcer les liens

entre civisme, solidarité et dévouement, valeurs partagées par les deux associations. Il constitue également une plateforme pour encourager les initiatives citoyennes et reconnaître publiquement ceux qui, au quotidien, œuvrent pour le bien de la communauté et le respect des principes républicains.

Ce partenariat marque une nouvelle étape dans notre mission de valorisation du civisme et de l'engagement envers les valeurs qui font la force et la cohésion de notre société.

L'Union Nationale des Secouristes et Sauveteurs tisse des liens naturels avec l'Étoile Civique

Leurs vocations se complètent et s'enrichissent mutuellement.



Derrière chaque citoyen, un sauveteur : l'UNASS au service de tous.

L'UNASS : prévenir, former et secourir au quotidien. L'Union Nationale des Associations de Secouristes et Sauveteurs (UNASS) est un acteur majeur de la sécurité civile en France. Forte d'un réseau de 55 associations locales, elle agit partout sur le territoire grâce à l'engagement de ses bénévoles. Présente sur tout le territoire grâce à ses bénévoles, elle transmet les gestes qui sauvent, veille à la sécurité lors des grands événements et incarne des valeurs fortes de solidarité et d'humanité.

Son action repose sur trois piliers indissociables : former, prévenir et secourir. Former aux gestes qui sauvent. Chaque année, l'UNASS initie des milliers de citoyens aux gestes essentiels de premiers secours. Savoir alerter efficacement les secours, pratiquer un massage



cardiaque, utiliser un défibrillateur ou encore réagir face à un accident de la vie courante : autant de compétences vitales, accessibles à tous, et qui peuvent faire la différence lorsqu'une vie est en danger.

Partenariats



Une présence active sur le terrain

Les bénévoles de l'UNASS sont régulièrement mobilisés pour assurer la sécurité des participants et du public lors de manifestations sportives, culturelles ou associatives. Ces « dispositifs prévisionnels de secours » garantissent une réponse rapide et adaptée en cas d'incident, contribuant ainsi au bon déroulement des événements.

La force d'un réseau national

Avec ses 55 associations réparties dans toute la France, l'UNASS bénéficie d'un maillage territorial qui lui confère réactivité et efficacité. Chaque antenne locale s'appuie sur une connaissance fine de son environnement et de ses besoins spécifiques, renforçant ainsi la proximité avec les citoyens.

L'esprit d'équipe au cœur de l'action

Au-delà de la technicité et du savoir-faire, l'UNASS tire sa force de la cohésion et de l'esprit d'équipe de ses bénévoles. Entraînements, moments conviviaux et entraide nourrissent leur engagement. Leurs actions sont guidées

par des valeurs universelles et fortes : unité, solidarité, citoyenneté, exigence, humanité et inconditionnalité. À l'UNASS, chaque engagement bénévole contribue à renforcer la sécurité de tous.

Car derrière chaque citoyen peut se trouver un sauveteur.

Un peu d'histoire

C'est en 1966 la première association de secouristes des PTT voit le jour dans le Rhône, à l'initiative de quelques « postiers » passionnés de secourisme et l'exerçant par ailleurs. Son président fondateur, Émile Rouvière, est décédé en 2014 à l'âge de 104 ans.

L'idée de promouvoir le secourisme dans l'administration employant des facteurs et des agents des lignes, exposés à des risques professionnels, suit son chemin. Cinq ans plus tard, avec l'aide des directions locales et du ministère de tutelle, ce sont près d'une vingtaine d'associations départementales qui sont créées, sur tout le territoire métropolitain. L'expansion va ensuite se poursuivre à un rythme soutenu. En 1984, tous les départements sont couverts par une association, y compris l'Outre-mer.

Partenariats

Très vite le besoin de **fédérer l'ensemble de ces associations**, de leur donner une visibilité vis-à-vis des postiers et télécommunicants, tout comme une reconnaissance nationale des pouvoirs publics et l'envie d'impulser une **dynamique collective**, conduit à la création d'une union nationale. En 1970, ce sera donc l'UNASS – Union Nationale des Associations de Secouristes et Sauveteurs des PTT – qui deviendra plus tard « des groupes La Poste et Orange ». Cette union, grâce à l'implication de ses équipes territoriales, a contribué depuis à former, entraîner et recycler au secourisme des générations de postiers, de salariés d'Orange, mais aussi leur famille et les retraités.

Aujourd'hui l'UNASS est largement ouverte à tous ; elle forme et accueille dans ses rangs des secouristes de tous horizons.

L'UNASS a eu l'honneur de valoriser cinq de ses bénévoles lors de la cérémonie de remise de l'Étoile Civique de la promotion Colette, organisée pour la première fois au Sénat.

Cette distinction reconnaît et valorise les citoyens dont l'action bénévole contribue, de manière exemplaire, à l'intérêt général de la société.

Félicitations à Danielle SCHAUFF (présidente UNASS Bourgogne), Joël BICHON (responsable DPS UNASS Loire Atlantique), GUERARD (président UNASS Ile-et-Vilaine Morbihan), Jean-Pierre PRADEUR (président UNASS Champardaisne et membre de Conseil d'Administration National UNASS), Vivien PRETET (président UNASS Maine et Loire et responsable de l'Equipe Opérationnelle Nationale UNASS). Et un récipiendaire absent Florian DAVOUST (responsable DPS Rhône-Loire-Ain et membre de l'Equipe Opérationnelle Nationale UNASS)

L'UNASS salue l'engagement constant et profondément humain de ses bénévoles, dont le dévouement quotidien illustre ses valeurs fondatrices : solidarité, inconditionnalité, exigence, humanité, citoyenneté, unité.



Jean-Luc Buccino
Président de l'UNASS

Le Président actuel de l'UNASS, Jean-Luc BUCCINO, est médaillé d'or de l'ÉTOILE CIVIQUE.

Pour plus d'information sur l'UNASS rendez-vous sur leur site internet :



www.unass.fr



L'Étoile Civique au ravivage de la Flamme

Chaque jour, à 18h30, précises, depuis plus de cent ans, la même cérémonie se déroule sous l'Arc de Triomphe à Paris. Le 19 septembre dernier, l'Étoile Civique faisait partie des associations à l'honneur pour cet événement mémoriel unique.



Un peu d'histoire

11 novembre 1923, 18 heures : naissance d'un symbole éternel

L'histoire commence par une inquiétude. L'inquiétude de l'oubli, de l'indifférence. Nous sommes en 1923, deux ans après l'inhumation solennelle du Soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe, le 28 janvier 1921. Au cœur des années folles, ce symbole puissant de tous les morts anonymes de la Grande Guerre risque déjà de sombrer dans l'indifférence du quotidien parisien.

C'est alors qu'intervient un homme au parcours exceptionnel, Gabriel Boissy.

Ce journaliste de 37 ans, chef des informations au quotidien *L'Intransigeant*, porte encore dans sa chair les stigmates de Verdun où il fut grièvement blessé tout en continuant à exercer son métier de correspondant de guerre. Ancien combattant devenu chroniqueur, Boissy possède cette double légitimité du témoin et du communicant qui va faire la différence.

En réalité, l'idée germe dès 1921 dans l'esprit du sculpteur Grégoire Calvet, ami de Boissy. Mais

Cérémonies / Événements

c'est ce dernier qui, au cours de l'année 1923, va transformer cette vision artistique en projet concret. Gabriel Boissy lance alors cette formule prophétique : « La Flamme, comme un feu follet, jaillira du sol. Elle sera vraiment comme l'âme du Mort résurgente. Elle palpitera, elle veillera. »

Octobre 1923 : la campagne de presse décisive

En octobre 1923, les journalistes Gabriel Boissy et Jacques Péricard proposent de raviver la flamme chaque jour à 18 h 30 par des anciens combattants. Cette précision temporelle est capitale : l'idée d'un ravivage quotidien ne fait pas partie du projet initial. Elle naît de l'intuition géniale de ces deux hommes de presse qui comprennent qu'un symbole ne vit que par la répétition rituelle.

Jacques Péricard, autre figure du journalisme parisien, apporte sa caution et son réseau. Ensemble, ils mènent une véritable campagne d'opinion publique. Et l'opinion publique soutient ce projet. Mais c'est grâce à une mobilisation médiatique remarquable, orchestrée par ces deux professionnels de l'information qui savent comment toucher le cœur des Français encore meurtris par la guerre.

Des appuis politiques décisifs

Deux ministres, André Maginot à la Guerre et Léon Bérard à l'Instruction publique, secondés par Paul Léon, directeur des Beaux-Arts donnent leur aval au projet. Ces trois noms résument à eux seuls l'alliance des légitimités nécessaires à la réussite de l'entreprise.

André Maginot d'abord. Cet homme de 45 ans, député de la Meuse depuis 1910, incarne parfaitement l'esprit du temps. Blessé de guerre lui-même (il a perdu une jambe au combat en 1914) il unit dans sa personne l'expérience du front et l'autorité politique. Ministre de la Guerre depuis janvier 1922 dans le gouvernement Raymond Poincaré, il possède la légitimité morale pour présider à cette cérémonie inaugurale.

Léon Bérard, ministre de l'Instruction publique, apporte la dimension éducative et républicaine du projet. Normalien, professeur, puis homme politique, il comprend l'enjeu pédagogique d'un tel symbole pour les générations futures.

Paul Léon enfin, directeur des Beaux-Arts depuis 1919, garantit la qualité artistique de la réalisation. C'est lui qui supervise le choix technique et esthétique de cette flamme qui doit conjuguer solennité et pérennité.



Cérémonies / Événements

La conception technique : Henri Favier et Edgar Brandt

L'architecte Henri Favier conçoit le projet et le ferronnier d'art Edgar Brandt l'exécute. Cette collaboration illustre parfaitement l'excellence française de l'époque en matière d'arts décoratifs. Henri Favier, architecte reconnu, imagine une flamme qui émerge du canon d'un fusil pointé vers le ciel, encaissé dans un casque retourné. Cette symbolique guerrière transformée en hommage pacifique traduit avec une rare intelligence plastique la transformation du deuil en mémoire vivante.

Edgar Brandt, maître ferronnier d'art, donne forme à cette vision. Ses créations ornent déjà les plus beaux monuments parisiens. Sa signature garantit la qualité d'exécution d'un projet qui doit défier les siècles.

11 novembre 1923, 18 heures : l'acte inaugural

Le moment solennel arrive enfin. Le 11 novembre 1923, à 18 heures, André Maginot, ministre de la Guerre et des Pensions, allume pour la première fois la Flamme du souvenir. Cette précision horaire, 18 heures et non 18h30 comme les

cérémonies actuelles, témoigne du caractère exceptionnel de ce premier allumage.

La scène se déroule dans un Paris automnal, cinq ans jour pour jour après l'Armistice de 1918. André Maginot, appuyé sur sa canne, séquelle de sa blessure de guerre, s'approche de la dalle de bronze où repose le Soldat inconnu. D'un geste simple mais lourd de sens, il allume cette flamme qui ne devra plus jamais s'éteindre.



Le 11 novembre 1923, André Maginot, ministre de la Guerre, allumait pour la première fois la Flamme de l'Arc de Triomphe. Elle ne devait plus s'éteindre. © Crédit photo : Fédération Nationale André Maginot



Le ravivage du 19 septembre 2025

Cérémonies / Événements

Autour de lui se pressent les témoins de ce moment historique : Gabriel Boissy, l'initiateur, qui voit son rêve se réaliser ; Jacques Péricard, le co-organisateur de la campagne de presse ; Paul Léon, garant de la réussite artistique ; et sans doute quelques représentants d'associations d'anciens combattants, premiers gardiens de cette flamme naissante.

L'émotion d'un peuple

Elle ne devra plus jamais s'éteindre réalisant le vœu exprimé par Gabriel Boissy : « La Flamme, comme un feu follet, jaillira du sol. Elle sera vraiment comme l'âme du Mort résurgente ». Ces mots, prononcés dans le froid de novembre 1923, portent en eux toute la charge émotionnelle d'une nation qui refuse l'oubli.

Car ce 11 novembre 1923 marque bien plus que l'allumage d'une flamme. C'est la naissance d'un nouveau rapport à la mémoire collective, l'invention d'un rituel qui va structurer la conscience nationale française pendant un siècle.

Les témoins de cette première cérémonie ne peuvent imaginer qu'ils assistent à la création de ce qui deviendra la plus durable des traditions républicaines. Ils ne savent pas que cette flamme traversera l'Occupation, les guerres de décolonisation, les mutations sociales et politiques, pour devenir le symbole inaltérable de la continuité française.

L'institutionnalisation immédiate

Initialement conçue pour être allumée tous les 11 novembre, l'idée du ravivage quotidien à 18h30 par des anciens combattants s'impose rapidement. Cette évolution révèle la perspicacité de Boissy et Péricard : ils ont compris qu'un symbole exceptionnel demande un entretien quotidien.

Dès les jours suivant l'inauguration, l'organisation se met en place. Des associations d'an-

ciens combattants se portent volontaires pour assurer cette garde symbolique. Le ministère de la Guerre organise la logistique. La Ville de Paris garantit l'approvisionnement en gaz. Tout un écosystème naît spontanément autour de cette flamme.

Cent ans plus tard, force est de constater que l'intuition de Gabriel Boissy était juste. Cette flamme allumée par André Maginot le 11 novembre 1923 à 18 heures précises a effectivement permis que « l'âme du Mort » reste « résurgente ». Elle a créé ce lien mystérieux mais tangible entre les morts de toutes les guerres et les vivants de toutes les générations.

L'acte inaugural du 11 novembre 1923 témoigne de cette capacité française à transformer l'émotion collective en institution durable. Gabriel Boissy, André Maginot, Jacques Péricard, Léon Bérard, Paul Léon, Henri Favier, Edgar Brandt : ces noms, aujourd'hui largement oubliés, ont créé ensemble l'un des plus beaux symboles de la République française.

Cette flamme qui danse depuis cent ans sous l'Arc de Triomphe porte encore en elle l'émotion de ce premier allumage, quand un ministre blessé de guerre donnait vie au rêve d'un journaliste ancien combattant. Elle nous rappelle qu'il existe des moments où les hommes réussissent à créer quelque chose qui les dépasse et leur survit.

Le 11 novembre 1923, à 18 heures précises, la France inventait l'éternité.

Cette tradition centenaire illustre parfaitement l'art français de transformer un geste simple en institution nationale durable. Le ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe se répète immuablement tous les soirs à 18h30, orchestré par une organisation remarquable qui fédère 760 associations d'anciens combattants sous la présidence du général de corps d'armée Christophe de Saint Chamas depuis mars 2022.

Cérémonies / Événements



Ce qui frappe le plus dans cette histoire, c'est sa continuité absolue : même le 14 juin 1940, lorsque les Allemands entrèrent dans Paris, la cérémonie eut lieu avec les anciens combattants, et les occupants laissèrent faire. Un témoignage saisissant de la force transcendante de ce rituel mémoriel.

L'association, reconnue d'utilité publique le 10 novembre 1949, fonctionne selon des règles démocratiques strictes avec un conseil d'administration de 30 membres. Sa force réside dans sa capacité à accueillir toutes les associations désireuses de participer à ce devoir de mémoire, transformant chaque soir un monument en symbole vivant de la reconnaissance nationale.

Cette institution unique au monde continue d'évoluer tout en préservant son essence,

prouvant qu'une tradition peut traverser les siècles sans perdre sa pertinence ni sa capacité à rassembler les citoyens autour des valeurs républicaines.

La tradition du Ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe à Paris constitue désormais un rituel quotidien, hautement symbolique, qui honore la mémoire du Soldat inconnu et, plus largement, celle de tous les soldats morts pour la France.

Chaque jour à 18h30, un détachement militaire est présent pour le protocole, des porte-drapeaux, souvent anciens combattants, participent.

De nombreuses associations sont invitées : anciens combattants, associations patriotiques, écoles, délégations étrangères, etc.

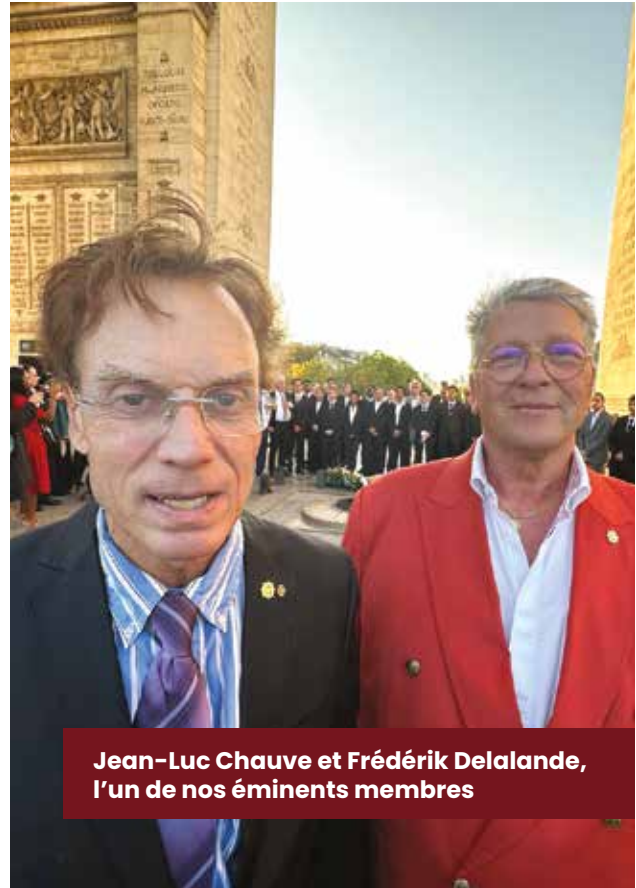
Cérémonies / Événements

Ce ne sont pas toujours les mêmes personnes : le ravivage est ouvert à toutes les associations ayant une cause en lien avec la mémoire, la citoyenneté ou la défense.

Un corps militaire dédié, souvent composé de militaires d'active ou en service de protocole, assure l'encadrement.

Le régiment ou détachement présent peut varier, mais le cadre reste strictement cérémoniel et codifié.

C'est ainsi que ce vendredi 19 septembre, l'Étoile Civique, adhérent A052 du Comité de la Flamme depuis 1930, a eu l'honneur de participer à cette cérémonie émouvante, entourée de nombreux adhérents. Cet événement a été organisé en partenariat avec nos amis de l'UNASS (Union Nationale des Associations de Secouristes et Sauveteurs) et avec le Comité du souvenir de la RATP. Nous étions également en compagnie de Daniel Lemoine, président des membres de la Légion d'honneur, section



Jean-Luc Chauve et Frédéric Delalande, l'un de nos éminents membres



De gauche à droite : Hugo, notre porte drapeau. Jean-Luc Chauve, le porte-drapeau de l'UNASS, notre Marraine Sephora Corcher, Jean-Luc Buccino, président de l'UNASS.

Cérémonies / Événements

Seine Saint Denis, qui lui aussi, est membre de l'Étoile Civique. Des retrouvailles également avec Mr Mario Palleschi, président de l'UDAC 93 que notre président connaît depuis de nombreuses années.

La cérémonie, réglée avec une précision et une dignité exemplaire, a réuni les participants dans le recueillement et le respect de la mémoire des combattants. Voir cette flamme s'élever à nouveau, symbole de continuité et de fidélité, fut un moment fort pour chacun d'entre nous.

Depuis 1930, l'Étoile Civique est adhérente A052 du Comité de la Flamme et entretient un lien particulier avec le Comité, témoignant de son engagement dans la transmission de la mémoire et de l'esprit civique. Être présents ce soir-là fut pour nous une grande fierté, et nous remercions chaleureusement tous ceux qui œuvrent, jour après jour, pour que ce rituel perdure.



Il ne faut pas l'oublier : sans ces bénévoles dévoués, la flamme ne brillerait pas avec la même intensité. Grâce à eux, ce rituel demeure vivant et continue de rassembler les générations autour d'un même devoir de mémoire.

Richard Joffo



RATP

Souvenir et partenariat fort avec l'Étoile Civique

Le mercredi 5 mars 2025, l'Étoile Civique était présente lors de la cérémonie commémorative au Mont Valérien, situé au 1, avenue du Professeur Léon Bernard, 92150 Suresnes.

Cet événement solennel était organisé par le Comité du Souvenir RATP en mémoire des combattants et résistants tombés pour la France. Cette cérémonie, orchestrée par le président Hervé Cusenier, s'inscrivait dans un devoir de mémoire essentiel pour honorer ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté.



Cérémonies / Événements



Le Mont Valérien, haut lieu de la mémoire nationale, est un site emblématique de la Seconde Guerre mondiale. Situé sur les hauteurs de Suresnes, il fut un des principaux lieux d'exécution des résistants et otages durant l'Occupation allemande. Entre 1940 et 1944, plus d'un millier de patriotes, issus de divers horizons, furent fusillés par les forces d'occupation. Parmi eux, des membres de la Résistance, des militants politiques et des citoyens engagés dans la lutte contre l'oppression nazie. Aujourd'hui, ce site abrite le Mémorial de la France combattante, inauguré en 1960 par le général de Gaulle, et constitue un espace de recueillement et d'enseignement de l'histoire.

La cérémonie a débuté par un rassemblement au Monument aux Morts, un moment solennel où chacun a pu se recueillir en mémoire des disparus. S'ensuivit un dépôt de gerbe, geste symbolique traduisant le respect et la recon-

naissance envers ceux qui ont sacrifié leur vie. L'hommage aux morts fut marqué par des instants de silence, ponctués de discours rappelant le courage et l'engagement des résistants. Deux figures emblématiques furent particulièrement mises à l'honneur : Eugène Florentin Clortier, fusillé le 11 avril 1944, et Lucien Noël, fusillé le 24 janvier 1942, tous deux agents de la TCRP (ancêtre de la RATP) et ayant œuvré dans la clandestinité contre l'occupant.

À la suite de cette commémoration, nous avons eu l'opportunité de parcourir le site historique du Mont Valérien, accompagnés d'un conférencier. Cette visite nous a permis de mieux appréhender les événements tragiques qui s'y sont déroulés. Le parcours des fusillés, marqué par des stèles et des inscriptions, retrace les derniers instants de ces hommes qui, malgré la peur et la douleur, sont restés fidèles à leurs idéaux de liberté et de justice. Nous avons

Cérémonies / Événements

également visité le mémorial, un lieu empreint d'histoire où chaque élément rappelle les sacrifices consentis pour que la France demeure un pays libre.

Nous avons eu la chance et l'immense privilège de pouvoir monter dans un autobus RATP historique, un bus numéro 43, qui desservait autrefois la Gare du Nord, Saint-Augustin, le Rond-Point des Champs-Élysées et qui allait jusqu'au Carrefour Deloison-Longchamp. Un autre bus, mis en circulation spécialement pour cet événement, effectuait un trajet particulier reliant le Rond-Point des Champs-Élysées. Ce moment a été particulièrement émouvant, nous transportant dans une époque où ces véhicules faisaient partie du quotidien des Parisiens. Ce voyage en bus nous a permis depuis la Place du Mont Valérien de rejoindre la cérémonie, un trajet empreint de symbolisme et de mémoire.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude au président Hervé Cusenier pour son invitation et pour son engagement inlassable dans le devoir de mémoire. Son action au sein du Comité du Souvenir RATP et de l'Étoile Civique est précieuse pour perpétuer le souvenir de ceux qui ont combattu pour notre nation. À cette occasion, nous avons également consolidé notre partenariat avec le Comité du Souvenir de la RATP, renforçant ainsi nos liens dans la transmission de la mémoire.

En tant que président de l'Étoile Civique, j'étais accompagné par notre premier vice-président, François Castille, dont la présence a renforcé la portée symbolique de cet hommage. Il est essentiel que ces commémorations perdurent et continuent d'être transmises aux générations futures. La mémoire de nos résistants est un héritage à préserver, un pilier de notre identité



© G. Castejon



© G. Castejon

Cérémonies / Événements

nationale et un rappel constant des valeurs qui doivent guider notre société.

Cet événement fut un moment d'émotion intense et de recueillement, mais aussi une occasion de rappeler que la liberté et la paix sont des conquêtes fragiles, obtenues au prix de lourds sacrifices. En honorant la mémoire des résistants fusillés au Mont Valérien, nous faisons en sorte que leur courage et leur engagement ne tombent jamais dans l'oubli.

Un partenariat FORT !

Le COMITÉ DU SOUVENIR du Groupe RATP à la mémoire des combattants résistants et déportés.

Au cœur de la mémoire vive du Groupe RATP, le Comité du souvenir du Groupe RATP, sous la présidence éclairée de Monsieur Hervé Cuse-

nier, se dresse comme un phare, guidant les consciences à travers le tumulte du passé.

Animé par un dévouement sans faille, Monsieur Cusenier et son équipe de bénévoles tissent un lien indéfectible entre les générations, perpétuant le souvenir des combattants, résistants et déportés qui ont façonné notre liberté.

Leur engagement se manifeste par des actes concrets : des recueils empreints de solennité devant les plaques commémoratives et monuments sur le réseau métropolitain, RER, bus RATP et nationaux, des cérémonies vibrantes d'émotion, des rencontres avec les familles et les représentants de l'État, des actions qui ravivent la flamme du souvenir et transmettent le flambeau de la mémoire aux jeunes générations. Mais leur action ne s'arrête pas là.



© G. Castejon



© G. Castejon



© G. Castejon



© G. Castejon

Cérémonies / Événements



© G. Castejon



© G. Castejon



© G. Castejon

Conscients des difficultés administratives que peuvent rencontrer les familles, les bénévoles de l'association les accompagnent avec bienveillance, les conseillent et les orientent dans leurs démarches, qu'elles soient d'ordre civil ou militaire.

L'association, véritable ambassadrice du Groupe RATP et de son Comité d'Entreprise, représente fièrement ces institutions auprès de divers organismes et des représentants de l'État.

Son action exemplaire en matière de devoir de mémoire a été saluée par de hautes personnalités, telles que l'ancien Premier ministre Jean Castex et le sénateur Pascal Allizard, qui

ont accordé leur haut patronage au Comité du souvenir du Groupe RATP.

Ainsi, sous l'impulsion de Monsieur Cusenier et grâce à l'engagement inébranlable de ses bénévoles, le Comité du souvenir du Groupe RATP s'affirme comme un acteur essentiel et incontournable de la mémoire collective, un gardien de la flamme qui éclaire notre présent et guide notre avenir.

Suivez leurs activités sur les réseaux sociaux : Facebook, TikTok, X, WhatsApp et Instagram.

Jean-Luc Chauve

Un diplôme pour les enfants du 8^{ème}

Le 22 mars 2025, à la Mairie du 8^{ème} arrondissement, un diplôme de l'Étoile Civique a été remis aux enfants, membres du conseil municipal d'enfants du 8^{ème}.

*L'occasion pour **Jean-Luc Chauve**, président fraîchement élu, de rappeler l'histoire et la mission de notre institution.*

*En présence de **Jeanne D'Hautesserre**, Maire de l'arrondissement.*

Madame le Maire,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs du Conseil municipal
des jeunes,
Mesdames, Messieurs,

Avant d'entrer dans le vif de cette cérémonie, permettez-moi de rappeler en quelques mots l'histoire et la mission de l'Étoile Civique. Notre institution trouve son origine en 1930, sous la Troisième République, avec la création du Mérite Civique par la Ligue Française d'Entraide Sociale et Philanthropique, une association de loi 1901. Son but était clair : récompenser les services rendus à l'intérêt général, mettre en lumière les actes de courage et de dévouement. Cette nouvelle distinction fut officialisée par une publication au Journal Officiel du 7 mars 1930, et au fil des années, elle gagna en prestige, jusqu'à être couronnée par l'Académie Française.

Un tournant majeur eut lieu en 1968, lorsque la Ligue française d'entraide social et philanthropique change de nom pour devenir l'Étoile Civique, entraînant le changement de dénomination de la médaille, qui devint la Médaille de l'Étoile Civique. Ce changement fut officialisé par un décret publié au Journal Officiel le 12 décembre 1968. Depuis, de nombreuses personnalités ont été distinguées, et notre institution n'a cessé de promouvoir les valeurs fondamentales du civisme et de l'engagement.



Aujourd'hui, l'Étoile Civique poursuit sa mission d'origine : honorer le courage, le mérite, l'altruisme, et rappeler que le civisme est un pilier fondamental de la démocratie. Car une démocratie ne peut exister sans citoyens engagés, et il est de notre devoir de rappeler que ces valeurs doivent occuper une place prépondérante dans notre vie collective.

Cérémonies / Événements



C'est pourquoi cette cérémonie revêt une importance particulière. En récompensant aujourd'hui ces jeunes qui incarnent l'engagement et le sens du devoir, nous mettons à l'honneur celles et ceux qui, par leurs actions, font vivre au quotidien ces principes essentiels.

Je tiens à remercier Madame le Maire, qui nous fait l'honneur de nous accueillir aujourd'hui, ainsi que mon ancien président, M. Claude Bartos, les membres de l'Étoile Civique présents, et toutes les personnes ici réunies qui œuvrent pour le civisme.

Il paraît qu'une vie réussie est une vie où l'on a, entre autres, planté un arbre. Aujourd'hui, c'est un honneur et un plaisir pour moi, alors que je viens d'être nommé président de l'Étoile Civique, de voir éclore ces jeunes pousses du civisme que vous êtes.

Chers lauréats, vous incarnez une jeunesse qui apprend, qui construit et qui veut contribuer activement à la préservation de nos valeurs. Recevoir un diplôme du civisme, ce n'est pas seulement une reconnaissance, c'est aussi une mission : celle de continuer à être un exemple, une source d'inspiration, un acteur du changement.

Encore bravo à vous tous, et merci à chacun d'être présent aujourd'hui pour célébrer cette belle promesse d'avenir !

Vive la jeunesse engagée et tous ceux qui font vivre le civisme !



Remise de l'Étoile Civique au Sénat

C'est par une belle journée ensoleillée, ce 20 juin 2025, que l'Étoile Civique et son nouveau président Jean-Luc Chauve ont décerné les récompenses aux récipiendaires de la promotion Colette en hommage à la célèbre écrivaine symbolisant la liberté des femmes.

Après quelques discours, de notre président, des partenaires et des parrains pour la remise de médailles proprement dite.

Ce fut l'occasion de quelques photos de famille, suivies d'une promenade dans la cour du Sénat, puis d'un délicieux dîner dans le Salon Napoléon.

Prochain rendez-vous le 6 novembre, toujours au Sénat.



C'est la commission des récompenses qui fixera le nom de la promotion.

Colette : Une voix de liberté féminine



Sidonie-Gabrielle Colette (1873-1954) incarne l'émancipation féminine dans la France du tournant du XX^e siècle. Mariée à « Willy », quatorze ans de plus qu'elle, qui signe de son nom les premiers romans de Colette (la série

des Claudine), elle découvre l'exploitation et la dépossession. Son divorce en 1906 marque sa libération : elle devient mime au music-hall, assume sa bisexualité avec scandale et provocation, refuse les convenances bourgeoises.

Par sa plume et sa vie, Colette défend une féminité libre, sensuelle, authentique. Ses héroïnes : Claudine, Chéri, Gigi, explorent le désir féminin sans fard ni culpabilité. Elle écrit sur le corps des femmes, leurs plaisirs, leurs souffrances, avec une franchise révolutionnaire pour l'époque.

Présidente de l'Académie Goncourt, elle devient la première femme à recevoir des funérailles nationales en France.

Colette symbolise le courage de s'appartenir. Elle a tracé un chemin de liberté pour toutes les femmes qui refusent d'être définies par les hommes ou la morale patriarcale. Son héritage résonne encore : celui d'une femme qui a osé vivre, aimer et écrire selon ses propres termes, envers et contre tout.

Défi Cultures & Création 2025 à Montfermeil

*Un événement fédérateur au cœur de la diversité et de l'élégance
Montfermeil, samedi 24 mai 2025 – La ville a de nouveau vibré au rythme de la création et du
vivre-ensemble à l'occasion de la 18^e édition du Défi Cultures & Création, devenu au fil des
années l'un des rendez-vous les plus emblématiques de la cohésion sociale en Île-de-France.*



Créé en 2006, quelques semaines seulement après les émeutes qui avaient ébranlé les quartiers populaires de France, cet événement est né du besoin urgent de réconcilier les habitants, de restaurer l'image de la ville et d'offrir un espace d'expression et de valorisation des talents locaux. Depuis, il est devenu un symbole d'unité, de résilience et de fierté collective.

Une soirée haute en couleurs et en émotions

Le défilé 2025, organisé en plein air devant l'hôtel de ville de Montfermeil, a une nouvelle fois tenu toutes ses promesses. Sur le podium, une

vingtaine de créateurs émergents et confirmés ont présenté des tenues inspirées à la fois par les racines culturelles des habitants et les tendances contemporaines de la mode. Des pièces audacieuses, souvent conçues avec des matériaux de récupération ou dans une logique écoresponsable, ont suscité l'enthousiasme du public venu nombreux.

Le thème de cette édition s'est décliné en trois sous-titres évocateurs :

- Tissu social : un lien entre nous
- La ville, de fil en aiguille
- Broder ensemble l'à venir

Autant de clins d'œil à l'importance du lien so-

Cérémonies / Événements

cial, du travail collectif et de la construction d'un avenir partagé, qui ont été magnifiquement mis en scène à travers les créations, les chorégraphies et les prises de parole.

L'Étoile Civique était honorée d'être présente à cet événement incontournable, grâce à l'invitation chaleureuse de la municipalité de Montfermeil et de Madame Myriam Trabelsi, adhérente engagée de notre association et présidente de commission.

Notre délégation a assisté à l'intégralité de la soirée, partageant des moments forts avec les organisateurs, les créateurs et le public. Nous avons salué la dimension citoyenne, culturelle et sociale de cette manifestation, qui s'inscrit pleinement dans les valeurs que nous défendons depuis toujours.

Nous exprimons nos plus sincères remerciements à :

- la municipalité de Montfermeil pour son accueil,
- Mme Trabelsi, dont l'engagement et la fidélité honorent l'Étoile Civique,
- tous les bénévoles, créateurs, jeunes talents, habitants et associations partenaires, qui ont contribué à la réussite de cette édition 2025.

Une vitrine de talents... et de grandes maisons

Preuve du rayonnement croissant de l'événement, plusieurs maisons prestigieuses étaient représentées, dont Louis Vuitton, Prada, ou encore des créateurs associés à la « Maison de l'Initiative et de la Jeunesse ». Les percussions africaines, les danses urbaines, ainsi que les musiques du monde ont rythmé la soirée, transformant le cœur de Montfermeil en une scène ouverte à toutes les cultures.

En conclusion

Le "Défi Cultures & Création" n'est pas un simple défilé. Il est devenu une célébration de l'unité dans la diversité, une scène d'expression citoyenne, un acte de résilience collective. L'Étoile Civique, fière de partager cet esprit, continuera de soutenir de telles initiatives porteuses d'espoir, de dignité et de fraternité.

Jean-Luc Chauve



Civisme, éthique et loisirs : Le Bridge

Chaque année, en hommage à Antoine Valenza, Président de l'UFE Tunisie (1985-2009), 1^{er} Vice-Président de l'AFE (Assemblée des Français de l'Étranger) et médaillé Or de l'Etoile Civique (2003), l'Association organise le Festival de bridge UFE-Antoine Valenza qui rassemble plus de quatre-vingt joueurs. Cette belle pensée m'a inspiré ces quelques lignes.

Je vous parlerai donc du **BRIDGE**, de ses valeurs et de ses bienfaits. Formidable booster du cerveau et super atout pour préserver la mémoire, il donne également la possibilité de faire des rencontres enrichissantes avec des joueurs venus d'autres pays, d'autres régions ou tout simplement de votre club.



Antoine Valenza



Bridgeurs dessinés par René Parisse (Médaille d'or de l'Etoile Civique 2010)

Témoignages

Par ces mots, je voudrais vous montrer combien ce jeu passionnant **obéit à des règles de civisme, de discipline, de respect** tout en étant ludique et convivial.

Le bridge se joue à 4 (ou un multiple de 4) à 2 contre 2 : La paire Nord/Sud contre la paire Est/Ouest et avec 52 cartes.

On distribue toutes les 52 cartes aux quatre joueurs.

Chaque donne se joue en deux phases :
Tout d'abord les enchères pour fixer un CONTRAT à réaliser avec un certain nombre de levées (plis). Des règles bien définies sont établies. Les joueurs utilisent un langage codifié, des conventions des systèmes d'enchères dont le SEF (Système d'Enchères Français) pour communiquer entre eux afin de décrire au mieux leurs mains (nombre de points et distribution des cartes entre les 4 couleurs).

Les joueurs, tour à tour, lancent des enchères, annonçant le nombre de plis qu'ils prévoient de réaliser. Mais ces enchères peuvent contenir des stratégies et des codifications établies à l'avance entre les joueurs d'une même paire.

Puis, le jeu de la carte commence. Les joueurs abattent leurs cartes tour à tour, et les plis se remportent selon la hiérarchie habituelle des cartes. Grâce à des techniques de maniement des couleurs, de calcul de probabilité et autres astuces, le but est de faire un nombre de plis égal ou supérieur au nombre enchéri, c'est-à-dire, le contrat demandé.

Les joueurs se doivent d'avoir un comportement et une tenue de table exemplaires.

En arrivant à la table ils se saluent puis s'installent à leur place. Ils prennent alors en main leurs 13 cartes, les rangent par couleurs, comptent leurs points, étudient la distribution, réfléchissent et anticipent sur ce qu'ils vont « dire » en intervention ou en réponse.

Alors commence la période des enchères dans le plus grand silence. Au bridge, on ne parle pas. L'ouvreur pose sur la table son carton d'enchère puis les autres interviennent toujours avec des enchères « en carton » et chacun à leur tour en respectant le mouvement des aiguilles d'une montre.

Quand le contrat est fixé, le joueur situé après le déclarant entame. Le « MORT » s'étale sur la table et là, pause. On observe, on compte, on réfléchit à la meilleure stratégie pour gagner le contrat. C'est ce que l'on appelle FAIRE SON PLAN DE JEU. Gagner c'est bien, mais chuter un contrat n'est pas déshonorant ni une source de conflit. En accord avec la paire adverse, on enregistre et valide le score.



Le Bridge a ses codes et ses expressions. Ne vous méprenez pas sur certaines !

On ne parle pas de bataille mais de partie, de tournoi ou de match.

On ne parle pas d'ennemis mais d'adversaires. Si on chute de 1 ou +, ce n'est pas un drame et cela n'engage pas le processus vital du DECLARANT ni celui de son partenaire « le MORT ».

Si l'un des joueurs ALERTE toujours silencieusement avec son carton d'enchère, pas de panique. Cela signifie que son partenaire a uti-

Témoignages

lisé une enchère artificielle qui concerne une convention particulière.

A lui d'expliquer la signification.

On parle aussi d'adversaire dangereux : Tranquillisez-vous, il ne vous attaquera pas. Simplement, s'il a la main, il n'hésitera pas à jouer une carte qui risque de mettre en danger le contrat que vous jouez.

Le « LAISSER PASSER » n'est pas une forme de courtoisie ou de politesse mais une technique du jeu de la carte qui consiste à laisser les adversaires prendre la levée.

Faire le « BAISER A LA REINE » n'a rien d'indécent. Il s'agit là encore de lui accorder volontairement une levée que vous auriez pu prendre. Encore une stratégie : Savoir donner pour mieux recevoir ensuite.

Je pourrais poursuivre ces exemples. Gardons-les pour une autre fois.

Règles, tenue, discipline, respect laisseraient à penser que ce jeu est rigide, contraignant. Il

n'en est rien. Il est convivial, passionnant et fait appel à la mémoire, à la logique, à la réflexion et à l'anticipation pour la stratégie à adopter.

Le bridge n'est pas un jeu de hasard ou de chance encore moins d'argent. En tournoi le même jeu sera joué par les autres tables. Il suffit de savoir mieux l'exploiter que les autres.

A vous de jouer chers lecteurs entre amis ou dans un des 1150 clubs rattachés à la Fédération Française de Bridge (FFB) et rejoignez les 89700 licenciés de France. Avec du travail, de la patience et des entraînements, devenez performants et classés. BRAVO à nos champions et VIVE le BRIDGE, ses valeurs et ses vertus.

Martine Valenza

Médaille d'or de l'Etoile Civique
Présidente de la commission
des récompenses



Une fédération francophone pour les boulistes

Bernard Daubard, l'un des créateurs de la Fédération Mondiale Francophone des Sports de Boules, nous livre son témoignage et ses émotions intimes...

L'histoire est simple, soirée habituelle, le sommeil m'abandonne, je déambule jusqu'au berceau de mon petit-fils, avec sa sœur Meriem, ce sont des enfants de la mixité. Leur regard m'interpelle. Dans la demi-obscurité, je perçois dans leurs yeux l'innocence originelle, mais aussi l'inquiétude, comme une interrogation : quel monde nous prépares-tu ? C'est une question d'une telle évidence que je la reçois comme un boxeur reçoit un coup de poing qui le met KO. Je me perds dans mes pensées.

La porte s'ouvre et laisse entrer un rai de lumière qui envahit la pièce et me ramène à la réalité. Ma fille inquiète entre. À la fois fille et mère,

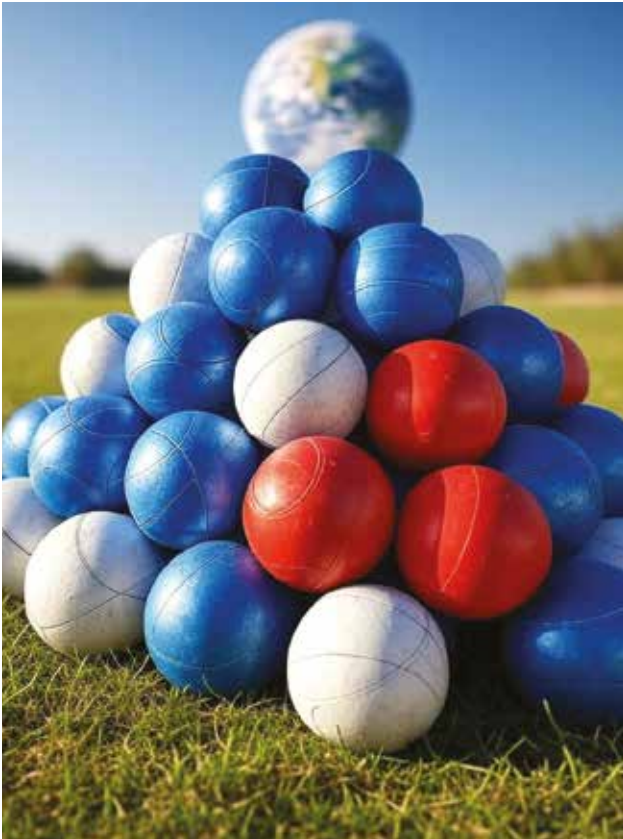
bienveillante, elle veut m'apaiser d'un mot, « nous l'avons appelé Louis en hommage à son arrière-grand-père ». J'acquiesce d'un sourire. Louis : enfant de la mixité, où sont mes repères ? D'un coup je comprends. Enfin Louis me rassure.

D'un coup, tout s'éclaire dans mon esprit. Louis, Louis ? Clovis, roi des Francs, la France qui se fait fille aînée de l'église. Saint-Louis la France qui se monarchise, le roi soleil... La France qui se rebelle et se construit une République. La France qui se bat et devient Nation à Valmy. La France qui sait se mutiler au temps des cerises. La France qui sait s'extirper martyrisée des griffes de la bête



Bernard Daubard président de la FFSB entouré par des membres de la Fédération Francophone des Sports de Boules.

Témoignages



immonde et se montrer magnanime pour devenir lumière d'une Europe nouvelle, comme si c'était son devoir à elle, la patrie des grands humanistes, Pascal, Montaigne, Voltaire, Camus...

Et voilà que cette France, aujourd'hui, s'étourdit jusqu'à se perdre, diluée dans le tourbillon de l'ignorance ambiante.

Voilà ce que je comprends soudain dans le regard de Louis et Meriem. Je ne suis plus coupable, je deviens responsable.

Ne soyez pas inquiets, ayez confiance en l'avenir de la France et de la culture française, nous allons la faire vivre et perdurer dans ce monde nouveau. Soyez apaisés et confiants dans une France nouvelle, mixte et fraternelle, dans une France humaine et humaniste, où nous saurons partager la si belle langue de nos poètes, où nous saurons cultiver le respect, la loyauté, l'honnêteté et la sécurité, toutes ses valeurs culturelles qui font la Nation française.

La Francophonie, à laquelle nous adhérons, sera notre vaisseau amiral qui nous guidera et nous permettra de transmettre notre patrimoine. Il y a là bien plus qu'un devoir, la lumière française ne doit jamais s'éteindre et briller plus que jamais pour éclairer un monde en danger d'une funeste obscurité.

La Fédération Mondiale Francophone des Sports de Boules œuvrera constamment avec obstination dans ce noble objectif pour un monde éclairé et bienveillant au bien et au bonheur des hommes et des femmes de demain.

Je peux fermer la porte, apaisé, Louis et Meriem peuvent s'endormir rassurés et s'adonner à leurs rêves illuminés par les récits d'Hugo ou de quelques autres.

Qu'est-ce que la Francophonie ?

La Francophonie désigne l'ensemble des personnes et des institutions qui utilisent la langue française comme langue d'usage, soit 5 % de la population mondiale.

L'organisation internationale de la Francophonie est une organisation internationale qui vise à donner de la visibilité à la Francophonie, son premier Secrétaire général a été Boutros Boutros-Ghali de 1997 à 2002.

Les missions de la francophonie sont notamment :

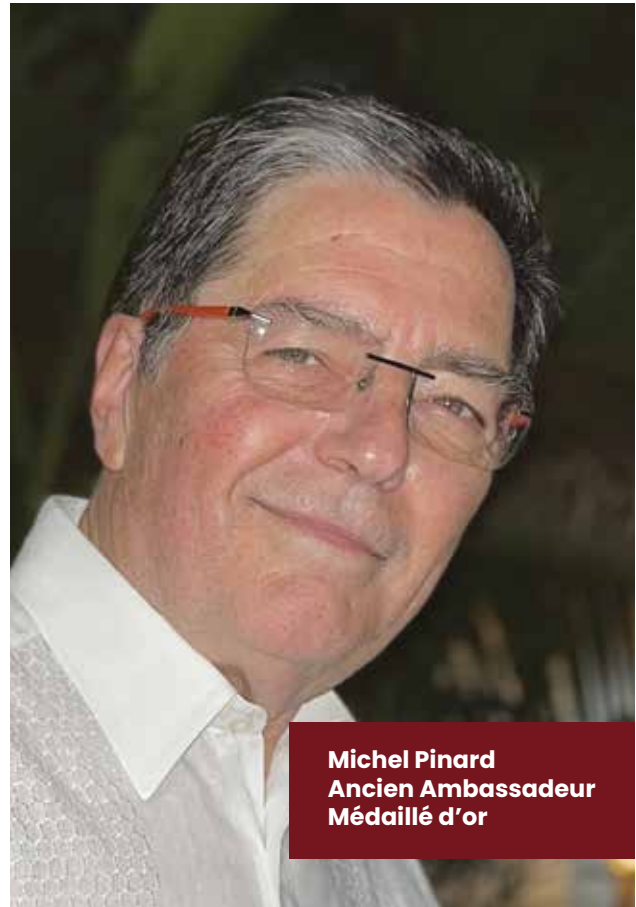
- La promotion de la langue et de la culture Française,
- La promotion de la paix et des droits de l'homme,
- La formation et l'aide entre membres du développement des activités culturelles et sportives,
- L'organisation des jeux mondiaux de la Francophonie tous les quatre ans (culture et sport) est le fer de lance de la communication francophone.

Civisme et citoyenneté, Michel Pinard, médaillé d'or

Très honoré de la distinction que l'Étoile Civique m'a décernée, en raison des mérites qu'elle me prête dans ma longue carrière diplomatique, j'ai accepté avec plaisir d'apporter une petite contribution à la rédaction de sa prochaine revue. Tout naturellement, elle traite du civisme. Je livre au lecteur quelques réflexions.

Ce matin, j'ai aperçu sous mes fenêtres un camion portant un écran géant. Il affichait des messages de la Métropole d'Aix-Marseille invitant les habitants à respecter les espaces publics en s'abstenant d'y abandonner leurs déchets. Pour illustrer son propos, l'équipe de la Métropole avait réparti autour du camion des mégots géants et une énorme canette tordue, de couleur rouge (un hasard, sans doute) qui ont retenu l'attention des promeneurs. Dans une ville comme Marseille, qui rejette, chaque jour, 1.200 tonnes de déchets, la propreté des espaces publics est un problème majeur. C'est dire combien la Métropole fait bien d'alerter les habitants et de les inciter à ne pas salir leur cadre de vie quotidien.

Mais respecter son cadre de vie quotidien n'est rien d'autre qu'une manifestation de civisme. Car le civisme n'est rien d'autre que l'ensemble des comportements individuels qui expriment le respect de chacun pour les autres. En ramassant dans un sachet les déjections de Médor, en nous abstenant de cueillir des fleurs dans les plates-bandes des jardins publics, en baissant le volume de la radio au-delà de 22H00, en cédant le trottoir à une personne âgée ou une femme enceinte, en payant notre voyage dans le transport en commun, en aidant un



Michel Pinard
Ancien Ambassadeur
Médaille d'or

aveugle à traverser la rue, en évitant de zigzaguer en trottinette au milieu des piétons, en nous abstenant de coller des affichettes politiques n'importe où, et par mille autres petits gestes de la vie quotidienne, nous rendons la vie plus agréable pour tous. Le civisme est, en résumé, l'ensemble des comportements par lesquels les habitants de la cité contribuent au mieux-être de chacun. Le civisme est un devoir moral, certes. Mais il est aussi l'expression d'un simple bon sens. Car, si je vous contraigns à écouter mon rappeur préféré à 11 heures du soir tandis que vous urinez contre le portail de ma

Témoignages

résidence, si vous vous garez abusivement sur l'emplacement réservé aux handicapés tandis que les enfants de vos voisins s'amuse à taper dans votre porte, si vous mettez vos pieds sur la banquette de métro tandis que votre voisin de voyage fume son joint, la vie commune deviendra rapidement un enfer.

C'est bien le manque de civisme, et ses dérivés : les incivilités, qui nuisent quotidiennement, notamment dans les grandes villes, au bien-être des habitants. Il faut donc enseigner le civisme dès le plus jeune âge, dans les familles et à l'école, parce que c'est aussi une excellente et peu coûteuse façon de lutter contre le stress dont souffrent de nombreux citoyens.

Le civisme ne doit pas être confondu avec la citoyenneté : il grandit le citoyen mais ne le fait pas. Chaque Etat définit librement les conditions d'acquisition de sa citoyenneté. Les juristes ont longuement disserté sur ce sujet, qui ne fait pas l'unanimité ni parmi eux ni parmi les responsables politiques. Je n'entrerai donc pas dans ces débats hautement théoriques mais dont les conséquences sont très concrètes. J'insisterai seulement sur deux points : La Défense nationale et l'impôt.



Dans le contexte actuel, on commence à s'inquiéter des conséquences de la suppression du Service militaire, rebaptisé Service national. On constate qu'en cas de danger majeur sur nos frontières ou sur notre liberté d'action dans le Monde, la France ne serait pas capable d'aligner plus de forces qu'elle n'en aurait à l'instant T. Elle dépendrait intégralement de ses Forces immédiatement mobilisables pour le combat, c'est à dire de son armée de métier. La guerre en Ukraine a largement démontré l'insuffisance de ce dispositif en cas de conflit conventionnel majeur (hypothèse que nous jugeons impossible à l'abri de la Force de dissuasion et dont nous constatons aujourd'hui qu'elle pourrait peut-être se présenter). L'Etat doit donc repenser la défense. Car, si les Français veulent demeurer des citoyens, c'est à dire, au sens républicain, des êtres libres et maîtres de leur destin, il leur faut être promptement formés - tous, hommes et femmes, de toutes conditions - pour défendre le sol et les droits de notre République.

Enfin, il nous faut repenser l'impôt sur le revenu. Payer l'impôt sur le revenu doit devenir un acte citoyen annuel de tous les Français. En 2023, l'impôt sur le revenu a rapporté 82 milliards d'Euros, soit 21% des recettes fiscales de l'Etat. Mais cet impôt est acquitté par 45% seulement des Français. En revanche, 100% des Français ont le droit d'élire leur Président, de descendre dans la rue pour réclamer plus de sous, et d'envoyer au Parlement des élus qui promettent monts et merveilles sans que l'augmentation consécutive de la pression fiscale soit équitablement répartie sur 100% des citoyens.

Il faut donc repenser la contribution de tous les Citoyens au financement de l'action de l'Etat et à La Défense de la Patrie. Ce sera plus aisé si le civisme imprègne dès l'enfance l'esprit de nos compatriotes.

Michel Pinard
Ancien Ambassadeur
Médaille d'or de l'Etoile Civique

Bénévolat, quand le don de soi devient engagement citoyen

*Quand on m'a annoncé que j'étais proposée pour recevoir l'Étoile Civique,
j'ai d'abord été surprise : pourquoi moi ?*

On m'a répondu que c'était pour mon engagement dans le bénévolat. Mais qu'est-ce que le bénévolat ? Un mot que l'on croit connaître, mais dont la portée réelle se révèle dans l'action, la rencontre, le don de soi. À travers ces lignes, je souhaite partager ce que signifie, à mes yeux, être bénévole, raconter mon parcours, mes joies, mes doutes, et peut-être donner envie à d'autres de franchir le pas.

Qu'est-ce que le bénévolat : Définition et valeurs

Le bénévolat, selon le Conseil économique, social et environnemental, c'est l'action de la personne qui s'engage librement, sur son temps personnel, pour mener une action non rémunérée en direction d'autrui, ou au bénéfice d'une cause ou d'un intérêt collectif. Les caractéristiques essentielles du bénévolat sont la gratuité, la liberté d'engagement, l'accessibilité à tous, le but non lucratif et la recherche de l'intérêt général. Le dictionnaire Larousse résume : « Le bénévole c'est celui qui apporte son aide volontaire et sans être rémunéré. Ce qui est fait sans obligation, à titre gracieux ».

Mais au-delà des définitions, le bénévolat est une aventure humaine, un engagement profond qui se vit dans chaque geste, chaque sourire, chaque main tendue. Il est un acte de solidarité, de fraternité, d'humanité. Être bénévole, c'est choisir de donner, sans rien attendre, simplement parce qu'on croit que l'entraide est le ciment de toute société.



**Sarah Moula, dans la cour du Sénat
lors de sa remise de médaille.**

Témoignages

Mes premiers pas dans le bénévolat : une vocation née dans l'enfance

Mon histoire avec le bénévolat remonte à l'enfance. Ma première expérience fut marquante : alors que ma mère était hospitalisée, ma tante, membre d'une association de lutte contre le cancer des enfants, m'a emmenée distribuer des pochettes surprises dans un service pédiatrique. J'ai compris, ce jour-là, la force d'un sourire partagé et la valeur d'un moment de joie offert à autrui, même dans la souffrance. Plus tard, lycéenne, j'ai accompagné une amie de la famille pour distribuer des couches et des vêtements dans une pouponnière, passant mes après-midis libres à jouer et à reconforter des enfants qui n'avaient que trop rarement droit à la douceur.

Ces expériences ont forgé en moi la conviction que l'aide à autrui n'est pas un luxe, mais un devoir. En reconversion professionnelle, j'ai voulu donner un sens à mon temps libre. Aider les autres m'a toujours semblé une évidence, une obligation civique. Je me suis alors demandé : par quel moyen puis-je être la plus utile ? Forte de mon expérience en communication, j'ai choisi de me tourner vers l'enseignement du français langue étrangère (FLE), convaincue que l'apprentissage de la langue est la première clé de l'intégration.



Le bénévolat FLE : apprendre, transmettre et s'enrichir !

J'ai intégré deux associations : Les Amis de la Bienvenue et la Croix-Rouge française, attirée par leurs valeurs d'humanité, d'impartialité et de solidarité. Enseigner le FLE, c'est bien plus que transmettre une langue : c'est ouvrir une porte vers l'autonomie, l'intégration, la dignité. Les apprenants viennent du monde entier : Ukraine, Maghreb, Corée du Sud, Bolivie, États-Unis, Argentine, Cambodge, Russie... Chacun arrive avec son histoire, souvent lourde, parfois tragique, mais toujours portée par l'espoir d'une vie meilleure.

Les cours de FLE sont organisés par niveau : alphabétisation, débutant (A1-A2), intermédiaire (B1-B2). J'ai toujours enseigné à des groupes A1-A2, ceux pour qui la barrière de la langue est la plus haute. Au début, les apprenants sont réservés, renfermés sur eux-mêmes. Progressivement, la confiance s'installe, les langues se délient, les histoires se racontent. On apprend le français, bien sûr, mais aussi la vie : comment se présenter, demander un rendez-vous, écrire une lettre, chercher un logement, inscrire ses enfants à l'école.

L'accompagnement ne s'arrête pas à la langue. Il s'agit aussi de les aider à s'orienter dans le labyrinthe administratif, à rédiger des CV, à prendre des rendez-vous médicaux, à demander de l'aide pour s'habiller ou se nourrir. À la Croix-Rouge, deux distributions de vêtements ont lieu chaque semaine, encadrées par des bénévoles qui trient et plient les habits comme dans une vraie boutique. Il suffit de demander pour être aidé, dans la limite des stocks disponibles.

Ce qui me touche le plus, c'est la richesse de la diversité, l'échange, le partage. Dans la salle de classe, on apprend, on rit, on pleure, on découvre les cultures des uns et des autres. J'adapte mes cours aux besoins et aux rêves de chacun : certains veulent travailler dans la restauration, d'autres dans l'informatique, la vente, l'hôtellerie, etc. Le bénévolat FLE, c'est

Témoignages

aussi apprendre à écouter, à valoriser, à donner confiance. Chaque sourire retrouvé, chaque progrès, est une victoire partagée.

D'autres formes de bénévolat : le secourisme, la cuisine

Mon engagement ne s'arrête pas à la salle de classe. J'ai aussi cuisiné pour des sans-abris, à partir d'inventus de supermarché. Réussir à préparer une entrée, un plat et un dessert pour ceux qui n'ont rien à manger, c'est redonner un peu de dignité à ceux que la vie a laissés sur le bord du chemin. Ces moments de partage autour d'un repas chaud sont inoubliables : un regard, un merci, un silence... valent tous les discours.

J'ai aussi choisi de me former au secourisme (PSC1), prévention et secours de niveau 1, car porter secours est, à mes yeux, un devoir citoyen. Aujourd'hui, si quelqu'un s'effondre dans la rue, je sais que j'ai l'obligation morale et légale d'intervenir. Mais il faut se protéger : mettre des gants, garder la tête froide, demander de l'aide si la situation l'exige.

Les premières minutes sont cruciales, il faut rassurer, agir vite, tout en restant dans les limites de ses compétences. Une fois la victime prise en charge par les secours, un soulagement s'installe, mêlé à la frustration de ne pas savoir ce qu'elle deviendra.

Bénévolat : un passeport vers de nouvelles opportunités et privilèges

Le bénévolat, loin de se limiter à l'aide apportée aux autres, est aussi une formidable porte ouverte sur de nouvelles opportunités, tant sur le plan humain que professionnel ou culturel. En s'engageant au sein d'associations, les bénévoles développent des compétences, élargissent leur réseau et découvrent parfois des avantages concrets qui enrichissent leur parcours. Par exemple, l'implication dans des projets éducatifs ou culturels peut donner accès à

des dispositifs réservés, comme la carte CLEF du musée du Louvre. Cette carte, dédiée aux professionnels de l'éducation et de la formation, offre un accès gratuit, illimité et privilégié au musée du Louvre et à ses expositions, ainsi qu'au musée national Eugène-Delacroix. Elle permet aussi de bénéficier de formations, de réserver des visites en groupe avec médiateur, et même d'accéder à des événements exclusifs.

Ainsi, le bénévolat peut véritablement devenir un passeport vers la culture et l'excellence, tout en valorisant l'engagement citoyen auprès d'un public exigeant. Offrir son temps, c'est aussi s'offrir la possibilité de grandir, d'apprendre et de s'ouvrir à de nouveaux horizons, dans un esprit de partage et de découverte.

Les limites et les défis du bénévolat

Le bénévolat, aussi gratifiant soit-il, a ses limites. La frustration est grande de ne pas pouvoir aider davantage : remettre une personne à la rue après l'avoir secourue, donner à manger à quelqu'un qui n'a pas de toit alors qu'il fait froid dehors... On fait de son mieux, mais on ne peut pas tout. Cette impuissance peut peser lourd. Les associations proposent heureusement des cellules psychologiques pour accompagner les bénévoles confrontés à des situations difficiles, voire tragiques.

Être bénévole, c'est aussi accepter de s'exposer à des risques : accidents, parfois même à des responsabilités juridiques. Il est essentiel de se renseigner sur les assurances, de connaître ses droits et ses devoirs, de se protéger.

Mais ces risques ne doivent pas masquer l'essentiel : le bénévolat est une aventure humaine incomparable qui change la vie de ceux qui donnent autant que ceux qui reçoivent.

Le bénévolat en France aujourd'hui : un engagement collectif

Témoignages

En 2024, la France compte plus de 20 millions de bénévoles, engagés dans plus de 1,5 million d'associations à but non lucratifs : Croix-Rouge, Restos du Cœur, Secours Populaire, Emmaüs...

Les activités sont multiples : aide alimentaire, maraudes, accompagnement scolaire, soutien administratif, activités culturelles, sportives ou environnementales. Le bénévolat est partout : dans les associations, mais aussi dans la rue, au travail, dans son quartier, dans sa famille. Chacun peut trouver sa place, selon ses compétences, ses envies, son temps disponible. Il n'y a pas de petit engagement : chaque geste compte, chaque heure donnée est précieuse. Vous avez un peu de temps libre ? Le bénévolat est à la portée de tous. Il suffit de se rapprocher de la mairie de son quartier pour connaître les besoins locaux, de consulter des plateformes comme benevolt.fr, ou de se rendre au forum des associations organisé chaque année à la rentrée sociale. Vous pouvez choisir d'agir dans un domaine que vous maîtrisez, ou découvrir une activité qui vous attire depuis longtemps. L'essentiel est de franchir le pas, d'oser donner un peu de soi.

Le bénévolat peut aussi être l'occasion de renouer avec une passion oubliée : peinture, musique, sport cuisine... Il n'y a pas de limite à l'engagement, si ce n'est celle que l'on se fixe soi-même.

Le bénévolat change des vies : celles de ceux que l'on aide, mais aussi la nôtre. Il m'a appris l'humilité, l'écoute, la patience. Il m'a permis de rencontrer des personnes extraordinaires de découvrir des histoires de courage et de résilience. À ce jour, mon engagement m'a valu l'honneur d'être décorée de l'Étoile Civique. Cette médaille, je la dédie à tous ceux qui travaillent dans

l'ombre, à tous les bénévoles qui, chaque jour, rendent le monde un peu meilleur. Mais au fond, je n'ai fait que ce que tout être humain devrait faire ici sur terre : tendre la main à son prochain.

Le bénévolat n'est pas un simple choix, c'est un devoir, une responsabilité collective. Si chacun donnait ne serait-ce qu'une heure de son temps, de son écoute, de son savoir-faire, alors nous pourrions transformer durablement notre société, redonner espoir à ceux qui l'ont perdu et, surtout, retrouver le sens profond du mot « citoyen ». En ce sens, le bénévolat est un acte fondateur de notre démocratie. Il est la preuve vivante que l'engagement de tous fait la grandeur de chacun.

Recevoir l'Étoile Civique n'est pas une fin, mais un encouragement à continuer, à inspirer, à transmettre cette flamme du don de soi. Car, finalement, le véritable mérite du bénévolat, c'est de rappeler que nous sommes tous liés par un fil invisible : celui de l'humanité partagée.

À celles et ceux qui hésitent encore, je dis : franchissez le pas. Car c'est en tendant la main à l'autre que l'on découvre, souvent, la plus belle part de soi-même et que l'on donne, ensemble, tout son sens à la devise républicaine : Liberté, Égalité, Fraternité.



Maraude

Témoignages

Le Bénévolat en France chiffres clés 2024

● Nombre de Bénévoles

En 2024, la France compte environ 20.1 millions de bénévoles, tous secteurs confondus. Parmi eux, 12.5 millions s'engagent spécifiquement dans des associations à but non lucratif.

● Nombre d'associations

On recense près de 1.5 millions d'associations actives sur le territoire français.

Parmi celles-ci, environ 1 million œuvrent dans des domaines liés au bien être d'autrui : action sociale, solidarité, éducation, culture, sport, environnement.

● Taux D'engagement

Selon les dernières enquêtes, 35% des Français déclarent avoir participé à une action bénévole ou solidaire au cours des 12 derniers mois.

● Profils des bénévoles

La répartition de l'âge montre que 26% des bénévoles associatifs ont moins de 35 ans. Les femmes représentent 52% des bénévoles.

● Domaines d'action

Les principaux secteurs d'engagement sont :

- Social et caritatif
- Sport
- Culture et loisirs
- Environnement
- Education et formation

● Le rôle des associations

Les associations à but non lucratif constituent un maillon essentiel du tissu social français. Elles interviennent dans l'aide alimentaire, l'accompagnement social, le soutien scolaire, la médiation culturelle, la protection de l'environnement, l'accès au sport et à la santé.

Source : France Bénévolat 2024, INJEP (Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire), Recherche et Solidarité.

Découvrir la France autrement : les sorties culturelles FLE

Être bénévole FLE, c'est aussi ouvrir les portes de la culture et du patrimoine français à ceux qui découvrent notre pays. Au-delà des cours de langue, des sorties régulières sont proposées aux apprenants afin de leur permettre d'explorer les lieux emblématiques de la région parisienne et d'ailleurs :

- Musée du Louvre
- Musée de l'Orangerie
- Musée d'art moderne
- Musée du Quai Branly-Jacques Chirac
- Musée Picasso
- Musée Carnavalet
- Musée national de l'Histoire de l'Immigration
- Musée de la vie romantique
- Musée Rodin
- Cité des sciences et de l'Industrie
- Palais de la Découverte
- Château de Versailles
- Château de Vincennes
- Panthéon
- Sainte-Chapelle
- Conciergerie
- Basilique Saint-Denis
- Bateaux mouche (dans le cadre de partenariat associatif)
- Bibliothèque Nationale de France (Visites et ateliers)
- Jardins et parcs historiques (Jardin du Luxembourg, Parc de Sceaux, Parc de la Villette, etc)

Ces visites ou chaque apprenant peut être accompagné d'un ami ou d'un membre de sa famille, sont bien plus que des moments de détente : elles facilitent l'intégration, éveillent la curiosité et renforcent la confiance en soi. Pour beaucoup, c'est la première fois qu'ils franchissent le seuil d'un musée ou admirent les monuments qui font la renommée de la France. Les échanges qui naissent lors de ces sorties sont précieux : ils permettent de pratiquer le français dans un contexte vivant, de partager des émotions et de créer des souvenirs communs.

Témoignages

Accompagner c'est aussi transmettre, l'amour de la culture et du patrimoine, et faire découvrir la richesse de notre histoire à travers le regard de l'autre.

Bénévolat et administration : quand l'engagement se heurte à l'absurde

Le bénévolat est universellement salué... mais il n'échappe pas à certaines incohérences administratives françaises

Chômeurs et bénévolat : vigilance obligatoire

- Un demandeur d'emploi peut être bénévole, mais il doit impérativement déclarer cette activité à France Travail.



- Si le bénévolat est jugé « trop prenant » ou assimilé à une activité professionnelle déguisée, le risque est réel de voir ses allocations suspendues.
- Certaines associations témoignent de bénévoles contraints de limiter leur engagement pour ne pas perdre leurs droits, alors même que leur activité n'est pas rémunérée.

Fiscalité et reconnaissance : le bénévolat invisible

- Les bénévoles ne bénéficient d'aucun avantage fiscal direct, sauf s'ils renoncent explicitement au remboursement de frais engagés pour l'association (déductibles sous conditions)
- Les heures données, la disponibilité, l'énergie investie, restent invisibles pour l'administration fiscale, alors qu'elles constituent une richesse sociale inestimable.

Un paradoxe bien français :

- En pratique, ces règles peuvent décourager certains citoyens de s'engager, alors même que la société a besoin de toutes les bonnes volontés.
- Plusieurs associations militent pour une simplification administrative et une meilleure reconnaissance du bénévolat, notamment pour les personnes en recherche d'emploi.

A méditer :

« En France, il est parfois plus simple d'être consommateur que citoyen engagé. Le bénévolat mérite d'être engagé, pas freiné par la paperasse. »

Sarah Moula

Médaille d'argent de l'Étoile Civique
Promotion : Colette – juin 2025

Les Chevaliers du Temple : Histoire et Héritage

Je dédie ce reportage sur les Templiers à mon ami Gérard WILLERY - 52^{ème} Grand Maître de l'Ordre - OSMTH (Ordre Souverain et Militaire du Temple de Jérusalem), il est parti trop tôt, nous avons tant de projets en commun et bien sûr sans oublier son épouse Sissi ainsi que ses enfants Ingrid et Arnaud que je salue.

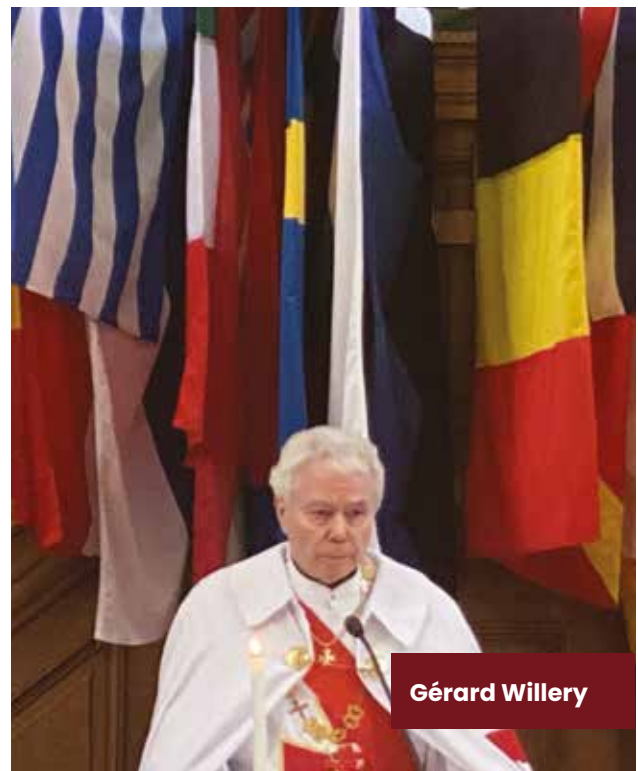
Les Templiers, ou l'Ordre du Temple, ont marqué l'histoire médiévale par leur puissance, leur richesse et leur tragique dissolution. Créé au XII^e siècle pour protéger les pèlerins en Terre sainte, cet ordre militaire et religieux a prospéré avant d'être brutalement supprimé au début du XIV^e siècle. Pourtant, leur héritage perdure, notamment à travers des groupes modernes se réclamant de leur tradition.

La création et l'essor de l'Ordre du Temple

Fondé en 1119 par Hugues de Payns et un groupe de chevaliers, l'Ordre des Templiers reçut l'appui de Bernard de Clairvaux et fut officiellement reconnu par le pape Honorius II en 1129. Les Templiers étaient à la fois des moines et des soldats, suivant une règle stricte inspirée de celle des cisterciens. Grâce aux donations des nobles européens, ils accumulèrent rapidement des richesses et bâtirent un vaste réseau de commanderies.

La chute de l'Ordre et la mort de Jacques de Molay

Le 13 octobre 1307, sur ordre de Philippe le Bel, les Templiers furent arrêtés en masse en France. Sous la torture, certains confessèrent des crimes hérétiques, ce qui servit de prétexte à la dissolution de l'ordre en 1312 par le pape



Gérard Willery



Histoire

Clément V. Jacques de Molay, dernier grand maître, fut brûlé vif le 18 mars 1314 sur l'île de la Cité à Paris, dans ce qui est aujourd'hui le square du Vert-Galant.

Le fonctionnement interne de l'Ordre

L'Ordre du Temple était organisé hiérarchiquement :

- Les frères chevaliers, issus de la noblesse, formaient l'élite combattante.
- Les sergents, d'origine roturière, servaient d'auxiliaires militaires.
- Les frères chapelains, clerics ordonnés, assuraient le service spirituel.
- Les novices devaient suivre une longue période d'apprentissage avant d'être admis pleinement.

Les prieurés, ou commanderies, servaient de bases logistiques et financières pour soutenir les actions militaires en Terre sainte.

L'héritage moderne des Templiers

Malgré la dissolution officielle de l'Ordre, son influence perdure. Plusieurs groupes contem-



porains prétendent être les héritiers spirituels des Templiers, dont l'OSMTH (Ordre Souverain Militaire du Temple de Jérusalem). Cet ordre moderne, actif au niveau international, œuvre pour la paix et la coopération interreligieuse.

Reconnaissance de l'OSMTH par le Vatican

L'OSMTH a récemment été invité par le Vatican à participer officiellement au Jubilé de 2025. Le 1^{er} février 2025, plusieurs centaines de membres de l'OSMTH, vêtus de leurs manteaux blancs, ont traversé la Porte Sainte de la basilique papale Santa Maria Maggiore à Rome, répondant à l'invitation du Vatican. Cette participation officielle au Jubilé marque une reconnaissance notable de l'OSMTH par le Saint-Siège.

Conservation des archives historiques des Templiers

Les documents historiques relatifs aux Templiers sont principalement conservés aux Archives nationales à Paris. Parmi eux figure le rouleau d'interrogatoire des Templiers emprisonnés en 1307, qui a été exposé au public jusqu'en 2024. Ce document précieux retranscrit les interrogatoires de 138 Templiers par l'inquisiteur du royaume de France. Contrairement à certaines rumeurs, il n'existe pas de preuves que ces archives soient conservées au Sénat français.

L'histoire des Templiers continue de fasciner, entre légendes et réalités historiques. Leur mémoire reste vivante à travers des groupes comme l'OSMTH, qui perpétuent leur tradition sous une forme modernisée et reconnue. Les archives conservées à Paris permettent d'approfondir notre compréhension de leur destin tragique et de leur influence durable sur l'histoire.

Jean-Luc Chauve

La nouvelle marraine de l'Étoile Civique

Séphora Corcher est une athlète guyanaise d'exception, à la fois judokate de formation et samboïste de haut niveau, mais aussi lieutenant stagiaire dans la Police nationale française. Initiée au judo dès son enfance, elle intègre l'INSEP et excelle dans cette discipline. Puis, en pleine période de Covid-19, elle découvre le sambo (sport de combat d'origine soviétique combinant judo, lutte, grappling et parfois boxe.) Elle adopte rapidement la discipline, séduite par la légalité des techniques de projection de jambes, absentes du judo traditionnel, ainsi que la stratégie qu'exige le port de la veste « kurtka ».

Séphora s'illustre rapidement : double championne d'Europe dans la catégorie moins de 50 kg, elle bat notamment une quadruple championne du monde russe lors des jeux Européens de 2022, remportant la finale 9-0. Elle accumule les titres : championne de France, victorieuse du Dutch Open, du Grand Prix de Paris, des Coupes du monde et des World Combat Games, tout en se hissant parmi les trois meilleures au classement mondial.

Parallèlement, elle brille académiquement : titulaire d'un master en droit, major de sa promotion à l'École nationale de police, et



Séphora Corcher

Portraits



anciennement engagée dans la « Mission sport » de la Police nationale. Ambitieuse, elle vise le concours de commissaire, et prépare activement le championnat du monde de sambo au Kirghizistans le 7 novembre 2025.

Soutenue par la Collectivité territoriale de Guyane, Séphora est reconnue comme une figure inspirante, notamment lors de rencontres avec des étudiants en France métropolitaine. Elle incarne une parfaite synergie entre sport et service public : dans ses mots, rendre la vie des autres plus sereine et en sécurité est sa vocation. À travers son parcours, elle illustre que la détermination, la discipline et la passion peuvent mener à l'excellence, tant sur le tatami que dans la vie citoyenne.

Séphora, qui partage largement les valeurs de l'Étoile Civique, a accepté d'être notre Marraine et nous accompagnera dans nos activités tout en étant notre ambassadrice !



Jean Luc Chauve

L'Étoile Civique a son Porte-Drapeau

L'Étoile Civique symbolisant l'esprit de civisme et de solidarité, d'une façon totalement transpartisane, est invitée dans de nombreuses manifestations nationales ou commémorations. Depuis le 8 mai 2025, l'Étoile Civique a son porte-drapeau qui présente fièrement nos couleurs. Il s'appelle Hugo Sauve et nous lui avons demandé de se présenter.

Je m'appelle Hugo, j'ai 16 ans, je suis actuellement en classe de Première Bac Pro Métiers de la Sécurité. En parallèle de ma formation, je suis engagé bénévolement au sein de l'Étoile Civique et l'association Les Amis de FAYAKO, qui œuvre dans le domaine humanitaire et social. L'association a pour mission de promouvoir la solidarité, l'entraide et le développement de projets à but humanitaire et social au Sénégal. Mon engagement au sein de cette structure me permet de participer activement à différentes actions comme des voyages humanitaires afin d'amener des fournitures scolaires dans des écoles au Sénégal.

Cette expérience m'apporte beaucoup humainement. Elle m'a permis de développer le sens des responsabilités, l'écoute, et le goût de l'action collective. Elle renforce également mon envie de continuer à aider les autres, que ce soit dans le domaine associatif ou dans mon futur métier.

Mon engagement ne s'arrête pas là. Le 8 mai 2025, j'ai eu l'honneur de représenter l'Étoile Civique en tant que porte-drapeau lors du défilé sur les Champs-Élysées. Ce moment solennel m'a profondément marqué, car il symbolise à la fois l'attachement aux valeurs républicaines et l'engagement civique que je porte. Ce moment de mémoire et de respect des anciens combattants restera pour moi une expérience marquante et symbolique de l'engagement citoyen.



Hugo Sauve

Portraits

Ces engagements m'ont permis de développer un fort sens du service, du respect des autres et du devoir civique. Cela renforce chaque jour mon envie d'intégrer la Gendarmerie nationale à l'issue de mes études, un métier qui incarne pleinement les valeurs que je défends : discipline, engagement, protection de la population et esprit d'équipe.

Toutes ces expériences me permettent de développer un sens des responsabilités, le goût du service, et une réelle volonté de contribuer à la société de manière concrète.

Je vous remercie pour l'attention portée à cette présentation.

Hugo Sauve

Hugo symbolise l'une des missions que l'Étoile Civique s'est imposée. Il représente une jeunesse consciente, imprégnée d'un fort sens des responsabilités et de la solidarité.

Un exemple pour notre jeunesse dont nous sommes fiers.



Victor Lavolé

Jeune décoré d'avenir

Victor Lavolé s'est distingué dès son plus jeune âge par un engagement civique exceptionnel, devenant en mars 2020, à seulement 18 ans, le plus jeune élu de Bretagne en tant que conseiller municipal de Saint-Coulomb. Dans cette fonction, il a activement participé à la commission communication et démocratie participative ainsi qu'au Conseil des jeunes, démontrant une volonté affirmée de renforcer la participation citoyenne locale. Il a reçu la Médaille d'argent de l'ÉTOILE CIVIQUE en novembre 2023.

En août 2020, animé par une volonté de dynamiser l'engagement politique des jeunes, il cofonde l'Association des Jeunes Élus de France (AJEF) et en assume la fonction de premier vice-président. Son implication au sein de l'AJEF témoigne de son engagement à promouvoir la participation active des jeunes dans la vie politique française.

Parallèlement à ses engagements politiques, Victor Lavolé a fondé OBAR AGENCY en 2024, une agence spécialisée dans la conception de sites web élégants et performants. L'agence utilise des outils de pointe tels que Figma, Framer, Webflow et WordPress pour offrir des expériences numériques captivantes.

Reconnu pour son dévouement, Victor a été honoré par l'Étoile Civique, institution fondée en 1930 et couronnée par l'Académie française, rejoignant ainsi les commissions culture et communication de cette prestigieuse organisation.

En outre, Victor s'investit activement dans le domaine social. Il intervient régulièrement dans des lycées et des centres d'insertion professionnelle, partageant son expérience et motivant les jeunes à s'engager dans la société. Ces actions illustrent sa volonté de contribuer à l'éducation et à l'intégration professionnelle des nouvelles générations.



**Victor Lavolé et Notre
Président, Jean-Luc Chauve**

Depuis novembre 2021, il est membre suppléant du Conseil d'Orientation des Politiques de Jeunesse (COJ), instance consultative placée auprès du Premier ministre, renforçant ainsi son implication dans l'élaboration des politiques publiques en faveur de la jeunesse.

Portraits

Sur le plan académique, Victor a suivi une formation exigeante, intégrant la classe préparatoire BL du lycée Henri-IV avant d'obtenir un diplôme en économie à la Sorbonne. Il a ensuite poursuivi son parcours à King's College London, où il a obtenu un master en International Political Economy.

Fort de ces expériences, Victor aspire désormais à devenir consultant pour participer activement à la transformation numérique, notamment en intégrant l'intelligence artificielle

dans le secteur des appels d'offres. Cette ambition reflète sa volonté d'allier innovation technologique et efficacité opérationnelle pour répondre aux défis contemporains. Il envisage également dans le futur de fonder une IA spécialisée dans les appels d'offres afin de démocratiser l'accès à ceux-ci.

Jean-Luc Chauve

Barbara Kanam, médaillée de l'Étoile civique 2025

Barbara Kanam Mutund, connue sous le nom de Barbara Kanam, est une figure charismatique et emblématique de la musique congolaise qui a su transformer sa passion artistique en une carrière polyvalente, allant de la production musicale à l'administration culturelle. Sa nomination à la tête du Fonds de Promotion (FPC) en République Démocratique du Congo marque un tournant dans un parcours déjà riche et diversifié.

Son histoire est celle d'une artiste dont le talent et l'engagement ont transcendé les frontières de la musique pour toucher aux domaines de l'entrepreneuriat, de l'humanitaire et maintenant de la gestion des affaires culturelles nationales.



Barbara Kanam est née le 27 septembre 1973 à Bukavu, dans l'ancien Zaïre, aujourd'hui République Démocratique du Congo, dans la province du Sud-Kivu, au sein d'une famille nombreuse de douze enfants.

Elle a d'abord fréquenté l'École Belge de Kinshasa avant de poursuivre ses études à Lu-

bumbashi, puis d'obtenir son diplôme de fin d'études secondaires à l'École belge de Kolwezi, deuxième ville économique du pays. Sa formation académique s'est ensuite enrichie d'études universitaires en Afrique du Sud et en Côte d'Ivoire, où elle a obtenu un diplôme en commerce international.

Portraits

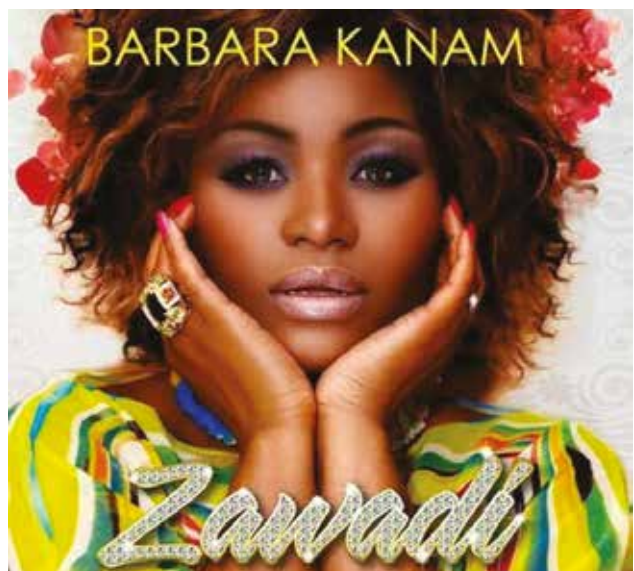
Au-delà de sa formation commerciale, Barbara Kanam a également développé ses compétences artistiques. En Afrique du Sud, elle a perfectionné sa technique vocale à la prestigieuse école Psalmody Academy and Rhema Bible School de Johannesburg, où elle a aussi appris à jouer de la guitare.

Cette double formation, académique et artistique, a posé les bases solides d'une carrière professionnelle riche et diversifiée, alliant sensibilité musicale et compétences en gestion. Par ailleurs, sa biographie révèle qu'elle est également détentrice d'un brevet en Théologie obtenu à l'école biblique d'Afrique du Sud, témoignant de la diversité de ses centres d'intérêt et de sa formation.

Naissance d'une Diva

Le début des années 1990 marque l'entrée de Barbara Kanam dans l'univers musical professionnel. C'est en 1993 qu'elle découvre véritablement le chant au sein de l'orchestre Dévotion. Sa passion pour la musique s'est néanmoins heurtée à l'opposition de son père, qui désapprouvait fermement ses aspirations artistiques, (voir notre interview). Malgré ces obstacles familiaux, elle persévère dans sa voie artistique et crée en 1995 un répertoire acoustique pour une tournée baptisée «One Woman Acoustic Show», qu'elle présente en RDC et en Afrique du Sud.

Un tournant décisif dans sa carrière survient en 1998 lorsqu'elle rencontre Alpha Blondy et son manager Koné Dodo lors d'un concert à Abidjan. Cette rencontre aboutit à la production de son premier album aux sonorités gospel, « Mokili », sorti en 1999. Le single « Mokili Ekoleka » lui permet de faire sa première apparition télévisée aux Koras Awards, posant ainsi les jalons de sa reconnaissance internationale. L'année 2000 marque également un moment important dans sa vie personnelle puisqu'elle connaît les joies de la maternité et s'installe en France.



Portraits

Après une pause de deux ans, Barbara Kanam revient sur la scène musicale avec son deuxième album « Teti », sorti en 2003. Cet album constitue une entrée fracassante dans l'univers des musiques du monde qui lui ouvre les portes de la notoriété internationale, notamment grâce au single « Bibi Madeleine », un hommage touchant à sa grand-mère. Ce succès lui vaut le Kora du Meilleur Espoir féminin et une réédition de l'album en 2005. Elle remporte également d'autres distinctions prestigieuses comme le prix de la Meilleure Femme d'Afrique Centrale aux Konde d'Or et le Tamani d'Or pour le Meilleur Espoir Féminin en 2004.

Son indépendance artistique s'affirme en 2008 lorsqu'elle crée son propre label, Kanam Music. L'année suivante, elle sort l'album « Karibu », où elle renoue avec ses racines congolaises. Cet album lui permet de remporter le prix Okapi de la Meilleure Artiste Féminine en 2011. Son quatrième album, « Zawadi », paraît en 2015 et lui vaut le prix Ndule de la Meilleure Voix Féminine ainsi que

le prix Afroca Music de la Meilleure Artiste Féminine. Plus récemment, elle a sorti son cinquième album studio, « Transfiguration », fin 2023.

Une carrière riche et diversifiée

Barbara Kanam se distingue par sa voix cristalline et pénétrante, ainsi que par sa capacité à chanter en plusieurs langues : français, swahili, lingala et anglais.

Cette « polyglottie » musicale lui permet de toucher un public large et diversifié à travers le continent africain et au-delà. Ses compositions véhiculent des valeurs universelles telles que la paix, l'amour, le bonheur, mais abordent également des thématiques sociales importantes comme les droits des femmes.

Consciente de la richesse musicale congolaise et africaine, elle reste ouverte à toutes les sensibilités musicales, ce qui l'a conduite à colla-



Portraits

borer avec de grandes figures de la chanson mondiale. Parmi ses collaborations les plus notables figurent celles avec Papa Wemba dans « Triple options », Fally Ipupa dans « 100% love », Jacob Desvarieux, Edgar Yonkeu et Sergeo Polo dans «Amour à deux, amour à vie», ainsi qu'Angèle Asselé dans « Les parasites ».

Ces collaborations témoignent de son ouverture artistique et de sa capacité à s'adapter à différents styles musicaux.

Son répertoire musical embrasse divers genres, allant du Soukous et de la Rumba congolaise traditionnelle au Ndombolo plus contemporain, en passant par la world music qui lui permet de fusionner différentes influences. Cette diversité stylistique reflète son ouverture d'esprit et sa volonté constante d'explorer de nouveaux horizons musicaux sans jamais perdre de vue ses racines congolaises.

Une femme engagée dans l'humanitaire et l'entrepreneuriat

Au-delà de sa carrière musicale, Barbara Kanam s'est imposée comme une femme engagée dans l'action humanitaire, particulièrement attentive aux droits des femmes et des enfants. Elle dirige depuis des années une fondation qui porte son nom, la Fondation Barbara Kanam, à travers laquelle elle mène diverses actions sociales. Son engagement reflète sa conscience aiguë des défis auxquels font face ces catégories sociales vulnérables, notamment dans son pays d'origine.

Son esprit d'entreprise s'illustre également à travers ses activités commerciales. Elle est propriétaire de Kanam Luxury, une boutique située à Kinshasa qui se spécialise dans des produits de sa marque, incluant notamment une ligne de champagne baptisée Barbara Luxury. Cette diversification de ses activités témoigne de sa vision entrepreneuriale et de sa capacité à transposer sa notoriété artistique dans d'autres secteurs d'activité.

Sa reconnaissance ne se limite pas au domaine musical, comme en atteste le titre honorifique de « Doctor Honoris Causa » qui lui a été décerné par l'Université de Miami (États-Unis) en 2019. Cette distinction académique souligne l'impact de son travail au-delà des frontières artistiques et sa contribution significative à la culture et à la société

Le Fonds de Promotion Culturelle de RDC

En juillet 2023, Barbara Kanam a été nommée Directrice générale du Fonds de Promotion Culturelle (FPC) de la République Démocratique du Congo par le Chef de l'État. Cette nomination marque une nouvelle étape dans sa carrière, la faisant passer du statut d'artiste à celui d'administratrice culturelle au plus haut niveau national.



Portraits



Le FPC, créé initialement sous la dénomination de « Fonds Mobutu Sese Seko » par ordonnance-loi du 03 avril 1987, est un organisme sous tutelle du Ministère de la Culture, Arts et Patrimoines de la RDC. Il jouit d'une autonomie de gestion et a pour mission principale le financement des activités culturelles et artistiques nationales faisant l'objet de projets. C'est précisément la mise en œuvre de cette mission qui incombe désormais à Barbara Kanam.

Dans ce cadre, elle est chargée d'examiner les demandes de financement adressées au Fonds et de prendre les décisions relatives au financement des projets, après examen par la Commission des crédits. Ces responsabilités

requièrent non seulement une connaissance approfondie du secteur culturel congolais, mais aussi des compétences de gestion et d'administration que Barbara Kanam a développées tout au long de sa carrière multifacette.

Cette nomination témoigne de la reconnaissance de son expertise dans le domaine culturel et de sa capacité à contribuer au développement et à la promotion de la culture congolaise à l'échelle nationale. Sa double expérience d'artiste et d'entrepreneuse constitue un atout précieux pour comprendre les besoins du secteur culturel et pour orienter efficacement les ressources du Fonds vers des projets prometteurs et significatifs.

Le parcours de Barbara Kanam illustre parfaitement la trajectoire d'une artiste africaine qui a su transcender son rôle initial pour devenir une figure polyvalente et influente dans divers domaines.

Sa carrière multidimensionnelle témoigne non seulement de son talent artistique exceptionnel mais aussi de ses compétences en matière de gestion, d'entrepreneuriat et de leadership. En tant que femme congolaise occupant désormais un poste décisionnel important dans le secteur culturel, elle représente également un modèle inspirant pour les jeunes générations, en particulier pour les femmes aspirant à faire carrière dans les industries créatives et culturelles.

L'histoire de Barbara Kanam est celle d'une synergie réussie entre art, engagement social et humanitaire, et administration culturelle. Cette évolution professionnelle reflète parfaitement la continuité de son engagement pour la promotion et la valorisation de la richesse culturelle de la République Démocratique du Congo.

Richard Joffo

Barbara Kanam a accepté de répondre à mes questions

Une trajectoire artistique exemplaire

RJ : Madame Kanam, votre parcours vous a menée de Bukavu aux plus grandes scènes internationales, puis à la direction du Fonds de Promotion Culturelle. Quelles ont été les étapes déterminantes qui ont façonné votre identité personnelle et professionnelle ?

BK : La première étape a été de vivre l'ascension de mon père et ses difficultés professionnelles par la suite. Il a été directeur général de plusieurs grands hôtels, mais pour des raisons politiques, je n'entrerai pas dans les détails, sa carrière connaîtra un changement qui impactera notre vie sociale. Au-delà de tout je

m'étais donné une mission : celle de réussir et rendre fiers mes parents bien que la musique ne fit pas partie de leur plan d'avenir pour moi. Ils ont dû s'y résoudre parce que j'avais su me démarquer.

RJ : Votre père s'opposait initialement à votre carrière artistique. Comment cette résistance familiale a-t-elle influencé votre détermination et votre approche de la musique ? Quels conseils donneriez-vous aux jeunes artistes confrontés à des obstacles similaires ?

BK : Exactement, l'image d'une artiste (chanteuse, actrice) est souvent assimilée en Afrique à la prostitution, aux sciences mystiques ou



Portraits

encore à des personnes pas très cultivées. Je ne pense pas avoir fait de la résistance mais le temps et le résultat n'ont pas changé leurs façons de voir. Ils se sont juste résignés face à ma détermination de faire les choses comme je le pense. La détermination reste la seule force qui les pousse à aller jusqu'au bout de leurs rêves. Avoir la passion et la détermination pour atteindre le sommet ! Chercher toujours à être le meilleur ou la meilleure dans son domaine.

RJ : Vous avez créé votre propre label, Kanam Music, en 2008. Quelles difficultés avez-vous rencontrées en tant que femme entrepreneure dans l'industrie musicale congolaise, et quels enseignements en avez-vous tirés ?

BK : Jusqu'à ce jour rien n'a vraiment changé, toujours ce même combat contre la misogynie, mais je continue à me battre et à garder la tête haute. Je suis très heureuse d'avoir pu impacter positivement de nombreux jeunes et d'être jusqu'à ce jour une source d'inspiration pour les femmes.



RJ : Tout au long de votre carrière, vous avez collaboré avec de nombreux artistes de renom comme Papa Wemba et Fally Ipupa. Comment ces collaborations ont-elles enrichi votre vision artistique et influencé votre conception du rôle de l'artiste dans la société ?

BK : Chacune de mes collaborations artistiques est une immersion totale dans leurs univers. Par exemple ma collaboration avec Koffi Olomide m'a permis de naviguer dans la musique de style Tchatcho qui a bercé mon adolescence. J'ai toujours été une artiste qui expérimente des horizons divers qui me permettent de quitter ma zone de confort artistique.

D'ailleurs quand j'ai pensé chanter avec Ferre Gola sur mon dernier album Transfiguration je m'attendais à des comparaisons vocales étant moi-même vocaliste et j'en ai eu. Ce qui est sûr, c'est que tous ces duos m'ont permis de me donner une chance de me réinventer. Pour ce qui est de l'influence dans la société, un artiste vit d'une certaine manière le quotidien de chaque citoyen qu'il rencontre et le retranscrit dans son art car nous rencontrons des multitudes de personnes ou encore nous recevons beaucoup de messages à travers nos canaux de diffusion qui nous viennent de partout avec des histoires particulières. Je pense que chacun de nous est le porte-parole des sans-voix.

Une femme engagée pour les droits des femmes et des enfants

RJ : À travers votre fondation, vous œuvrez particulièrement pour les droits des femmes et des enfants. Pouvez-vous nous parler d'une action ou d'un projet dont vous êtes particulièrement fière et qui illustre votre vision de l'engagement humanitaire ?

BK : En mai 2022, j'ai été nommée par le Pnud, Ambassadrice de bonne volonté pour la promotion des actions contre le changement climatique dans mon pays, la République Démocratique du Congo.

Portraits

Cette collaboration m'a permis de sensibiliser massivement les populations, particulièrement les femmes et les enfants issus des zones très reculées sur les effets néfastes du réchauffement climatique dans notre quotidien et l'adoption d'un mode de vie plus écolo afin de protéger notre écosystème et léguer ainsi un bel héritage aux générations futures.

RJ : Comment parvenez-vous à concilier votre carrière artistique, vos activités entrepreneuriales et votre engagement humanitaire ? Ces différentes facettes se nourrissent-elles mutuellement ?

BK : J'ai toujours su faire la part des choses en m'organisant même si cela ne semble pas facile. Heureusement je suis directrice générale du Fonds de Promotion Culturelle, établissement public qui a pour mission de financer des actions culturelles afin de promouvoir la culture, donc je suis toujours dans ce secteur qui ne se dissocie pas de la musique que je pratique depuis plus de 20 ans.

Oui, elles se nourrissent sans aucun doute parce que j'ai aussi vécu les quotidiens d'un artiste qui se cherche en ayant une vision large des vrais soucis de ce que traversent les secteurs culturels. Il m'est donc plus facile d'identifier les vrais problèmes. Contrairement à ce qu'on peut penser je suis toujours prête à donner de ma personne pour aider.

RJ : Dans un pays qui fait face à de nombreux défis de toutes natures (notamment sociaux et économiques) comme la RDC, quel rôle spécifique les artistes et les personnalités publiques doivent-ils jouer dans le développement communautaire ?

BK : L'art fait rêver donc il reste le meilleur vecteur de sensibilisation sans avoir à choquer les mentalités. Juste vous dire de manière générale que les artistes restent les meilleurs alliés pour sensibiliser les populations.

Culture, civisme et citoyenneté

RJ : Le concept de «civisme culturel» peut revêtir différentes significations. Comment le définiriez-vous et quelle place lui accordez-vous dans votre vision du développement sociétal congolais ?

BK : Pour moi c'est l'amour de son pays et de ses racines ethniques qui est la définition parfaite et la mieux adaptée pour parler du civisme culturel. Un homme sans identité est comme une coquille vide, donc si celui-ci n'a pas d'amour pour son pays ni pour ses racines, il ne pourra rien faire car seule la fierté d'appartenir nous pousse à agir pour le bien des autres.

RJ : La RDC est riche d'une diversité culturelle exceptionnelle. Comment cette mosaïque culturelle peut-elle, selon vous, contribuer à renforcer l'identité nationale et le sentiment d'appartenance civique ?

BK : En faisant une symbiose entre la modernité et le traditionnel, tout en mettant en avant la créativité. L'art, s'il est bien exploité, peut constituer un atout décisif dans la sensibilisation et la prise de conscience, notamment de notre jeunesse, sur des questions existentielles qui touchent notre société.

RJ : Dans un monde de plus en plus digital, comment pensez-vous que la culture traditionnelle congolaise puisse se préserver tout en évoluant ? Quel rôle le Fonds de Promotion Culturelle peut-il jouer dans cette dynamique ?

BK : La digitalisation est un sujet qui me tient particulièrement à cœur. Aujourd'hui grâce à l'évolution numérique, notre planète a réalisé des progrès considérables dans quasiment tous les domaines de la vie active. C'est ainsi que l'une des premières choses que j'ai faite dès ma prise de fonction à la tête du Fonds de Promotion Culturelle en juillet 2023, était de réunir des experts avérés en la matière afin de réfléchir à la mise en place d'une politique inclusive susceptible de pérenniser le traditionnel

Portraits



grâce aux nouvelles technologies. Les recommandations issues de ces études sont en train d'être mises en application. Aujourd'hui, le FPC dispose d'un site internet, le www.fpc.cd, chose qui peut paraître anodine mais imaginez-vous qu'il n'existait pas. Nous sommes très présents sur les réseaux sociaux toujours dans le souci de promouvoir la culture tout en intégrant les réalités contemporaines.

Un exemple pour que les femmes prennent leur place

RJ : En tant que femme occupant désormais un poste décisionnel important dans le secteur culturel, quels obstacles spécifiques avez-vous dû surmonter et quelles stratégies recommanderiez-vous aux femmes aspirant à des postes similaires ?

BK : Le seul obstacle, c'est d'être une femme et, de surcroît, chanteuse nommée par le chef de l'État. Peu se sont donné la peine de vouloir connaître mon cursus. J'ai vécu la misogynie.

Une seule stratégie : « faire fi, ne rien voir, ne rien ressentir » plutôt travailler pour prouver qu'on est capable.

RJ : Comment évaluez-vous la progression de la place des femmes dans les industries culturelles congolaises ces dernières décennies ? Quels changements vous semblent prioritaires pour parvenir à une meilleure équité ?

BK : J'aimerais vous répondre qu'elle a évolué mais je suis contrainte de dire qu'elle n'a pas changé. Elle a plutôt régressé car il ne suffit pas de nommer, mais de mettre les ressources nécessaires pour accompagner. Le problème se résume dans l'accompagnement et la confiance des hommes placés. C'est le changement prioritaire à effectuer.

RJ : Vous êtes un modèle pour de nombreuses jeunes femmes en RDC. Comment concevez-vous cette responsabilité et comment utilisez-vous votre influence pour promouvoir l'émancipation féminine ?

BK : Vous savez, dès sa naissance, une femme se prépare à être un modèle pour une génération de femmes de sa famille, donc la célébrité élargit juste le cercle avec plus de défis. Et le destin a fait que je puisse, à travers mon métier, appliquer ce qu'on appelle l'indépendance. Ainsi, les jeunes voient en mon épanouissement une certaine liberté qui leur permet d'en tirer avantage, ce qui fait qu'à chacune de mes sorties médiatiques, j'essaie de trouver les mots justes pour transmettre un message à travers l'expérience que j'ai de la vie, même en ce qui concerne mes publications, car on s'inspire de son vécu pour mieux enseigner.

Une vision pour demain

RJ : À la tête du Fonds de Promotion Culturelle, quelles sont vos priorités stratégiques pour les prochaines années ? Quels secteurs culturels vous semblent particulièrement mériter un soutien renforcé ?

Portraits

BK : J'envisage de faciliter la création d'une vraie industrie culturelle dans mon pays. Je souhaite grâce à ma politique, placer la RDC sur une orbite qui ferait d'elle la référence à l'échelle continentale. J'y crois de tout mon cœur. Tous les secteurs méritent de recevoir un soutien bien étayé. Je ne peux pas faire de distinguo entre l'art, la gastronomie, la musique... Nous sommes dans une situation où tout est urgent et prioritaire.

RJ : Comment envisagez-vous de concilier la préservation du patrimoine culturel congolais avec la nécessité d'innovation et d'ouverture internationale ?

BK : C'est une question qui ne se limite pas qu'à mon niveau, mais elle est examinée jusqu'à la plus haute sphère de la République.

Pour rendre cette protection effective, il est impératif d'associer l'ensemble de nos compatriotes en optant pour une approche pédagogique, c'est-à-dire apprendre aux populations la nécessité de conserver ce que nous avons en termes de richesse culturelle et comment en assurer la pérennisation dans le temps et l'espace.

RJ : La question du financement culturel est cruciale dans de nombreux pays africains. Quelles approches innovantes souhaitez-vous mettre en œuvre pour diversifier les sources de financement des projets culturels en RDC ?

BK : Le financement des projets culturels en Afrique subsaharienne souffre de la problématique de la disponibilité des ressources financières et matérielles. Le budget alloué à la culture est très insignifiant au regard des besoins. Très souvent, les acteurs culturels sont livrés à eux-mêmes, ils sont incapables de vivre de leur art, ce qui est gravissime. En RDC, nous avons la chance d'avoir un homme à la tête du pays qui est doté d'une grande vision culturelle. En tant que mandataire public, je veille à son exécution. Grâce à lui, un texte historique qui protège, promeut et structure les industries culturelles et créatives congolaises a été promulgué.



RJ : Comment le Fonds que vous dirigez peut-il contribuer à faire de la culture un véritable levier de développement économique et social pour la RDC ?

BK : La mission principale du Fonds de Promotion Culturelle est le financement et la promotion des activités culturelles à travers la RDC. Vous comprenez déjà que, par notre raison d'être, nous avons une grande responsabilité dans le développement économique et social de notre pays par la culture. En dépit de nos maigres ressources financières, nous œuvrons sans relâche à faire émerger des projets « bancables » issus principalement de nos communautés. L'essor doit commencer à la base.

RJ : Dans un contexte mondial en constante évolution, quelles sont, selon vous, les plus grandes opportunités et les défis majeurs pour la culture congolaise dans les décennies à venir ?

BK : Ramener la culture congolaise au cœur des débats culturels en devenant sa plaque tournante. J'ai toujours pensé que les bases, par exemple de la musique moderne africaine même américaine, tirent leur essence de la musique congolaise. Imaginez !

RJ : Si vous deviez résumer en quelques mots l'héritage que vous aimeriez laisser, tant dans

Portraits

Le domaine artistique que dans votre rôle actuel de gestionnaire culturelle, quel serait-il ?

BK : J'aimerais vous le dire, mais je vous avoue que je préférerais que mes actes parlent d'eux-mêmes, que mon héritage soit les récits de mes batailles gagnées, car je suis encore dans les combats ; le moment venu, ils le verront.

RJ : Quel message souhaiteriez-vous transmettre à la nouvelle génération d'artistes et d'entrepreneurs culturels congolais qui vous regardent comme une pionnière et une source d'inspiration ?

BK : À la nouvelle génération, je souhaite beaucoup de courage.

Chers jeunes, sachez que vous êtes les ambassadeurs de notre beau et merveilleux pays. Vous avez le devoir de le faire rayonner à l'international par le travail.

Barbara Kanam, que vous admirez aujourd'hui, est le résultat de nombreuses années de sacrifices et d'efforts. Il n'y a rien de facile sur cette terre des hommes. Seul le travail ardu vous permettra de vous tailler une place au soleil. Il est possible de ne partir de rien pour atteindre les sommets.

Le monde compte sur vous !

Propos recueillis par
Richard Joffo

Thomas Ortega : au cœur du 13^e arr. de Paris, la passion du collectif et l'audace du terrain !

Présente depuis 1921 dans le 13^e arrondissement, la Croix-Rouge tisse chaque jour des liens de solidarité et d'entraide grâce à l'engagement de plus de 200 bénévoles. Toujours en mouvement, cette unité locale illustre la force d'un collectif capable de répondre à la détresse sociale comme aux urgences les plus imprévues. Porte-parole de cette dynamique humaine, Thomas Ortega, président élu par ses pairs, a accepté de nous dévoiler les rouages de cette grande chaîne de fraternité. À travers son regard de pédagogue et d'homme de terrain, il témoigne de la vitalité d'un bénévolat ouvert à tous, où chaque geste peut changer une vie.

Au sein du 13^e arrondissement, la Croix-Rouge bâtit jour après jour des passerelles inattendues entre urgence et entraide, alliant réactivité des équipes et proximité humaine. Derrière cette dynamique, une conviction anime Thomas Ortega : seul le lien tissé entre les habitants et les structures bénévoles organisées permet d'affronter ensemble la précarité et l'isolement. À l'heure où le tissu social se fragilise, l'unité locale de Paris 13 forge de nouvelles réponses à la solidarité, portées par une implication démocratique, une formation continue et une ouverture grandissante à tous les publics. Rencontre avec un président qui entend conjuguer action de terrain et engagement citoyen.

De la salle de classe à l'action de terrain

SM : Thomas Ortega, merci déjà de m'avoir accordé cette interview aujourd'hui. Vous êtes actuellement président de l'unité locale de la Croix-Rouge du 13^e arrondissement. Que faites-vous dans la vie en dehors de cet engagement ?



Thomas Ortega

Portraits

TO : En parallèle de mon activité bénévole, j'exerce comme enseignant en informatique, plus spécifiquement dans un BTS consacré à la cyber. J'y transmets aux jeunes l'importance de sécuriser les systèmes informatiques et de comprendre combien nos vies quotidiennes dépendent désormais du numérique. Le métier m'apporte beaucoup : il m'oblige à rester curieux, à chercher sans cesse des solutions nouvelles et à éveiller le sens critique de mes étudiants. Pour moi, enseigner et être bénévole s'inscrivent dans une même démarche civique : contribuer, chacun à son niveau, à la protection et au bien-être du collectif.

Un rêve d'enfant nourri par Jules Verne

SM : Enfant, à quoi rêviez-vous ?

TO : Enfant, j'étais fasciné par les récits de Jules Verne. Ses aventures m'ouvraient les portes de l'univers où la science et l'audace pouvaient déplacer des montagnes. Cela m'a donné l'envie de comprendre comment fonctionne le monde. D'abord à travers la chimie et l'ingénierie, puis avec l'informatique j'avais ce goût d'exploration intellectuelle qui ne m'a jamais quitté : rechercher, innover, m'adapter. Aujourd'hui encore, je retrouve ce plaisir lorsque je dois inventer de nouvelles façons de sensibiliser mes étudiants ou de répondre aux défis rencontrés par notre unité locale à la Croix-Rouge.

Le Déclat du secourisme : transformer l'élan en action !

SM : Est-ce que vous imaginiez justement vous engager un jour dans l'action humanitaire ou associative ?

TO : Pas le moins du monde. Dans mon adolescence, je n'avais qu'une vague idée de ce qu'était une association humanitaire. La Croix-Rouge, c'était pour moi une organisation lointaine qui agissait à travers le monde, presque inaccessible ; je n'aurais jamais imaginé qu'on puisse à titre individuel et bénévole rejoindre ce

type de structure et s'y investir concrètement. Mes engagements restaient alors modestes : un peu de vie scolaire, quelques projets étudiants mais rien qui me reliait à l'humanitaire.

SM : Quel a été finalement le déclat qui vous a poussé à franchir le pas du bénévolat ?

TO : Le déclat est venu du secourisme. En suivant une formation de premiers secours, AFPS, qui s'appelle maintenant le PSC (Prévention et Secours Citoyen), j'ai découvert des personnes passionnées animées d'un même désir d'être utile aux autres. J'ai compris qu'il existait un réseau structuré où chacun, quel que soit son âge ou son parcours pouvait contribuer. Ce fut une révélation : j'avais trouvé un cadre où transformer en actions concrètes un élan de solidarité que je ressentais depuis longtemps.

Premiers pas de bénévole : dépasser ses appréhensions

SM : Pouvez-vous nous raconter vos premiers pas concrets en tant que bénévole ?

TO : Le premier pas c'est tout simplement de pousser la porte d'une structure, c'est le plus important. J'avais une trentaine d'années et la question s'est posée sur le fait de recevoir des consignes de personnes plus jeunes. Je me suis vite aperçu que l'âge n'avait aucune importance, dans ce cadre ce sont les compétences, l'écoute et la disponibilité aux autres qui comptent. Mes débuts sur le terrain se sont faits à travers les maraudes. Je garde un souvenir d'un apprentissage constant, aux côtés de bénévoles de tous horizons.

La réalité d'une maraude : recréer du lien

SM : Pouvez-vous expliquer ce qu'est une maraude ?

TO : Une maraude consiste à aller vers des personnes sans abri, dans la rue, des personnes en grande difficultés, isolées souvent invisibles

Portraits

dans le tumulte des rues de Paris, pour établir (ou rétablir) un lien social, les aider à gérer des détresses de santé ou sociales. L'action consiste autant à écouter qu'à répondre à des besoins spécifiques, parler, partager quelques minutes, s'assurer qu'une personne sait vers qui se tourner en cas de problème de santé, l'orienter vers des structures spécialisées, et éventuellement donner des kits alimentaires, des kits d'hygiène ou des vêtements.

Un incendie qui a scellé un engagement durable

SM : Dans tout votre parcours de bénévole, y a-t-il une action particulière qui vous a marqué ?

TO : Ma première maraude m'a marqué car elle a commencé normalement mais s'est transformée en une action urgente : l'incendie d'un immeuble dans le quartier. Avec les pompiers, la mairie et d'autres associations, nous avons monté un centre d'accueil temporaire. Il fallait accueillir, rassurer, accompagner, apporter une couverture, un repas... mais surtout une oreille et une présence humaine. J'ai vu là, pour la première fois, comment des institutions et des bénévoles organisés pouvaient unir leurs forces pour redonner en quelques heures un semblant de dignité à des familles désespérées. Cette expérience a profondément marqué mon engagement.

Les principes fondateurs de la Croix-Rouge, boussole de l'action

SM : Pourquoi la Croix-Rouge ?

TO : Pour ses principes établis, notamment l'humanité, fondement du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge depuis Henri Dunant et la bataille de Solferino. Il y a 7 principes fondamentaux : humanité, impartialité, neutralité, indépendance, volontariat, unité, universalité. Toutes ces valeurs forment une charte que je trouve unique et essentielle. Elles tracent une ligne directrice claire, au-delà des

idéologies, des religions ou des appartenances politiques. C'est une organisation dans laquelle je me reconnais totalement, car chaque geste que nous posons est guidé par l'envie de protéger et d'accompagner sans distinction.

200 bénévoles au service du 13^e arrondissement de Paris

SM : L'unité locale du 13^e arrondissement compte plus de 200 bénévoles pouvez-vous me le confirmer ?

TO : Oui, absolument ! Et c'est une fierté immense. Nous rassemblons aujourd'hui plus de 200 bénévoles. C'est une force humaine considérable, et surtout d'une grande diversité. Ce nombre reflète l'énergie, la solidarité et l'engagement citoyen propre à notre arrondissement.

Une diversité humaine comme richesse collective

SM : Comment décrivez-vous l'esprit d'équipe et la diversité de vos membres ?

TO : Il y a une grande diversité sociale : étudiants, parents de famille, salariés actifs, retraités, demandeurs d'emploi et même des personnes en situation de précarité. C'est une richesse incroyable : chacun apporte son parcours, sa sensibilité. On apprend les uns des autres en permanence et l'essentiel est de créer un climat où chacun se sent accueilli et utile, où la parole circule librement. Cela demande beaucoup d'écoute pour rendre la communication accessible à tous.

C'est également ici que l'importance des cadres bénévoles prend tout son sens. Ces acteurs investis dans la durée jouent un rôle clé dans l'organisation, le suivi et la coordination des missions. Ils donnent encore plus de leur temps pour accompagner la montée en compétences de chaque bénévole, transmettre leur expérience et s'assurer que les actions menées soient toujours efficaces et respectueuses des besoins des bénéficiaires. Ces cadres sont les

Portraits

pilliers invisibles qui permettent à l'unité locale de fonctionner avec rigueur et convivialité, tout en maintenant un esprit d'équipe solide. Leur engagement exemplaire inspire et motive toute la communauté bénévole à poursuivre cette aventure humaine collective.

Quand la solidarité devient source de dignité

SM : Quelles sont les attentes d'un bénévole, et si vous deviez distinguer celle d'un bénévole lambda et d'un bénévole en situation de précarité ?

TO : Ces attentes sont souvent similaires : aider, contribuer, mais chez certains bénévoles le désir d'intégration dans un collectif bienveillant est également fondamental. En ce qui concerne les personnes en situation de précarité, s'engager à la Croix-Rouge permet de retrouver un rôle actif qui permet de rompre l'isolement et de redonner de l'estime de soi. C'est une passerelle qui peut être autant une source de dignité qu'une porte vers une reconstruction personnelle.

Au cœur du terrain : trois grands axes pour accompagner les plus fragiles

SM : Pourriez-vous détailler les catégories d'actions menées au sein de votre unité locale ?

TO : Nos actions s'articulent autour de trois grandes missions :

- « **Eduquer** » : avec les cours de Français Langue Etrangère et la formation du grand public aux gestes qui sauvent.
- « **Protéger** » : avec les maraudes auprès des plus précaires de la rue et avec les dispositifs de secours et les renforts que nous assurons pour le SAMU de Paris ou la BSPP.
- « **Relever** » avec la tenue d'un vestiaire ou les plus précaires, sur orientations de travailleurs sociaux ou partenaires, peuvent recevoir gratuitement des vêtements.

Maraude locale et maraude SALAM : agir en équipe pluridisciplinaires et des médecins



Portraits

SM : Combien de bénévoles participent aux différentes maraudes ?

TO : Pour les maraudes locales dans le 13^e arrondissement, qui se déroulent deux fois par semaine, nous sommes en général une équipe de 3 à 5 personnes dont un chef d'équipe expérimenté. Ces petits chiffres peuvent sembler modestes, mais ils permettent une vraie disponibilité et une proximité avec les personnes rencontrées. Les bénévoles participent aussi souvent aux maraudes spécialisées SALAM (Soin, Accompagnement, Liens familiaux, Accueil Mobile) à destination des migrants. Ces maraudes spécialisées se réalisent en groupe de 7 à 8 bénévoles dont des spécialistes RLF (Rétablissement du Lien Familial), des secouristes et des maraudeurs accompagnant un médecin.

Un président élu...par ses pairs

SM : Comment devient-on président de l'unité locale de la Croix-Rouge ?

TO : La Croix-Rouge est une organisation démocratique. Ce sont d'abord les adhérents à jour de cotisation (20 €/an, parfois réduite ou nulle) qui élisent les membres du bureau. Ensuite, parmi eux, sont désignés les responsables de l'unité, dont le président. C'est un gage de légitimité et un moyen de s'assurer que les responsables sont en lien direct avec les réalités locales.

Un rôle démocratique au service du collectif

SM : Y a-t-il une campagne à mener au préalable ?

TO : Non, pas réellement. Cependant, chaque candidat peut accompagner son acte de candidature par une profession de foi. On y expose son projet, ses intentions et la manière dont on souhaite accompagner l'unité dans les prochaines années. C'est une manière à la fois de clarifier ses idées et de convaincre.

SM : Combien de candidats y avait-il cette année ?

TO : Nous avons plus de candidats que de postes à pourvoir. C'est une excellente nouvelle, car cela prouve qu'il y a un véritable dynamisme et un engouement certain à s'investir dans la gestion de l'unité locale.

Former et accompagner : préserver chaque bonne volonté

SM : Quelles sont les responsabilités spécifiques d'un président d'unité locale ?

TO : C'est un rôle à la fois administratif, organisationnel et humain. Le président reçoit une délégation de pouvoir des niveaux supérieurs (territoriaux et nationaux). Il coordonne les actions, veille à la cohésion de l'équipe, assure le dialogue avec les institutions et porte les valeurs de la Croix-Rouge. Mais il doit aussi rester proche du terrain : la meilleure gestion reste celle qui s'appuie sur une connaissance réelle des difficultés quotidiennes.

SM : Avez-vous présenté un programme lors de votre élection ?

TO : Oui, bien sûr. Mon objectif est de renforcer les différents pôles existants, notamment en apportant un vrai soutien aux cadres responsables de mission. J'ai aussi mis l'accent sur l'accueil des nouveaux bénévoles et l'accompagnement dans leur bénévolat et leur montée en compétence. Enfin, j'ai insisté sur l'efficacité logistique et humaine de l'unité locale : être bénévole c'est un don de temps et il est essentiel que ce temps soit utilisé au mieux.

La formation : clé de l'efficacité bénévole

SM : Quelles sont les formations qui sont accessibles aux bénévoles ?

TO : La formation est une clé de voûte, nous proposons des modules de secourisme, comme le

Portraits

PSC (premiers secours citoyen) ou le PSE (premier secours en équipe), mais il existe aussi des formations plus spécialisées comme, le tronc commun des acteurs de l'urgence ou de l'action sociale, le droit d'asile, la lutte contre les violences sexistes et sexuelles etc. Plusieurs sont en auto-formation ce qui permet d'avancer à son rythme. Ce socle est indispensable pour tous.

Les journées nationales : 90 ans de rencontre et de collecte

SM : En mai dernier, nous avons vu beaucoup de bénévoles de la Croix-Rouge un peu partout : étaient-ce les journées nationales de quête ?

TO : Oui, c'était du 17 au 25 mai 2025, autorisation spéciale pour collecter des fonds sur la voie publique. Cela existe depuis plus de 90 ans et finance environ la moitié du budget local. Rendez-vous annuel incontournable, ces journées sont essentielles sur deux plans : d'abord pour collecter des fonds, car nos activités nécessitent des ressources financières, mais aussi pour aller à la rencontre du public. C'est l'occasion pour les habitants de croiser la Croix-Rouge autrement que dans une situation d'urgence. Ils posent des questions, découvrent nos activités et ils ont parfois même l'envie de nous rejoindre.

SM : Combien de bénévoles ont été mobilisés pendant les Journées Nationales cette année, et comment les motivez-vous ?

TO : Nous avons mobilisé environ soixante-dix bénévoles. Certains pendant une heure, d'autres une journée complète, il y en a même qui sont venus à plusieurs reprises. Nous motivons les équipes par l'enthousiasme collectif et par la convivialité. Tout le monde sait pourquoi il se tient sur le trottoir avec une tirelire : c'est pour renforcer concrètement l'action du terrain.

Chaque don compte, du plus petit au plus symbolique

SM : Disposez-vous d'autres sources de financement ?

TO : Oui. Certaines formations de secours sont payantes lorsqu'elles sont ouvertes au grand public, et les postes de secours que nous tenons lors d'événements sont également facturés. Nous recevons aussi régulièrement des dons, plus aléatoires, de particuliers ou d'entreprises. Chaque euro compte et contribue à renforcer nos moyens.

SM : Comment mesurez-vous le succès de ces journées, au-delà du montant collecté ?

TO : Pour moi, l'indicateur le plus parlant, c'est la fidélité et la convivialité. Quand un bénévole revient plusieurs fois sur un créneau, quand un passant vous dit : « je reviendrai vous aider l'an prochain », c'est que nous avons semé quelque chose. Les moments partagés, les repas après la quête, les discussions informelles : tout cela soude une équipe et lui donne envie de continuer.

SM : Avez-vous une anecdote marquante à nous raconter ?

TO : Beaucoup de souvenirs, des sourires d'enfants qui donnent, d'une personne sans abri qui a donné avec fierté 50 centimes d'euro : un geste dont la portée témoigne d'un engagement profond rappelant que chaque don même petit est important, que la solidarité ne dépend pas du montant, mais de l'élan du cœur.

Garder un pied sur le terrain : une présidence au contact de l'essentiel

SM : Comment concilier votre rôle de président et vos missions terrain ?

TO : J'essaie de ne pas être un président enfermé dans l'administratif. Je continue à encadrer des maraudes, à participer à des postes de secours, à animer des formations et à entretenir et développer mes compétences. Cela me permet de garder le contact avec la réalité et de prendre des décisions avec le bureau en connaissance de cause. Un président de terrain est un président qui comprend ses bénévoles.

Portraits

Se renouveler pour durer : l'importance du mandat limité

SM : Quelle est la durée d'un mandat ? Une ré-élection est-elle possible ?

TO : La durée d'un mandat est de 4 ans, renouvelable trois fois. Mais il est primordial de transmettre et de renouveler les responsabilités : il est important d'assurer une continuité, mais aussi une régénération régulière des équipes dirigeantes.

Consolider avant d'élargir : vision d'avenir

SM : Quel est votre objectif prioritaire ?

TO : Mon objectif est d'abord de consolider ce que nous faisons déjà. Pour mieux accueillir les publics, améliorer l'organisation interne,

simplifier nos processus. Ensuite seulement, envisager de nouveaux développements qui permettront d'élargir le champ de nos actions comme l'accueil ou le service de domiciliation.

Le FLE, une passerelle vers l'autonomie

SM : Parlez-nous de l'activité FLE (français langue étrangère)

TO : C'est un pôle précieux de notre unité. Le FLE propose des cours gratuits de français à toutes les personnes non francophones. Des bénévoles s'y investissent avec passion pour permettre à ses apprenants de franchir l'obstacle de la langue. Parler français, c'est retrouver une autonomie : chercher un emploi, aller chez le médecin, aider son enfant à l'école... Ces cours sont une clé pour sortir de l'isolement et pour rayonner à nouveau.



Sur le terrain

Portraits

Une chaîne associative et institutionnelle pour plus d'impact

SM : Quel lien entretenez-vous avec les autres acteurs associatifs, institutionnels ou économiques du 13^e arrondissement ?

TO : Nos actions sont forcément collectives. Nous travaillons avec la Délégation Territoriale et les établissements de la Croix-Rouge, avec le Samu social, la mairie, avec d'autres associations comme par exemple la Mie de Pain pour les collectes de la Banque Alimentaire, ... Nous sommes un maillon dans une chaîne plus large. Chaque partenariat permet d'être plus efficace et plus pertinent au service des habitants.

La Croix-Rouge en zone de conflit : agir sous neutralité

SM : Comment la Croix-Rouge gère-t-elle le bénévolat en zone de guerre ?

TO : L'histoire de la Croix-Rouge est née sur un champ de bataille à Solferino. Dès lors, notre

neutralité nous permet d'intervenir dans les zones de conflit. Ces missions ne sont pas assurées par des bénévoles locaux mais par des équipes formées et encadrées par le comité international basé à Genève. Localement, nous continuons d'œuvrer dans le cadre de missions adaptées au territoire mais l'esprit reste le même : le secours sans distinction.

La pandémie de Covid-19, un test d'adaptation

SM : La Croix-Rouge a-t-elle participé à la gestion de la pandémie covid 19 à Paris ?

TO : Oui bien sûr lors de la pandémie, nous avons réorganisé nos activités pour maintenir au maximum les services essentiels. Nous avons soutenu le SAMU de Paris en mettant à disposition des véhicules de premier secours et des équipages pour secourir les malades. Nous avons maintenu notre présence auprès des plus précaires, appelé régulièrement des personnes âgées ou isolées pour maintenir le lien, poursuivi les distributions alimentaires dans des conditions sanitaires très strictes. Cela démontre une grande capacité d'adaptation chez les bénévoles, mais aussi de courage et d'abnégation. L'action et le maintien des valeurs dans en temps de crise sont dans l'ADN de la Croix-Rouge depuis sa fondation.

SM : Quelles difficultés les bénévoles rencontrent-ils sur le terrain ?

TO : Les risques physiques sont relativement maîtrisés grâce à l'encadrement et aux formations. La difficulté la plus marquante reste la dimension psychologique. Face à une grande détresse, face aux situations difficiles dans les rues ou aux catastrophes, il faut parfois beaucoup de force intérieure pour absorber l'émotion. Nous avons un référent spécialisé en soutien psychologique, disponible 24/24 au niveau territorial qui accompagne les bénévoles lorsque c'est nécessaire. Nous avons des cadres formidables et formés qui savent se rendre disponibles aussi.



Portraits

Préparer la relève : sensibiliser la jeunesse au bénévolat

SM : Sensibilisez-vous les jeunes au bénévolat ?

TO : Des actions ponctuelles existent (initiations aux premiers secours, journée mondiale des premiers secours) et nous voulons redynamiser ce volet en travaillant à créer un pôle dédié à la jeunesse, car le renouvellement générationnel est primordial : ce sont les jeunes qui porteront demain les valeurs de la Croix-Rouge.

Compétences humaines : ce que le bénévolat transmet

SM : Quelles compétences ou qualités humaines le bénévolat vous a-t-il apporté ?

TO : D'abord, une capacité d'écoute bien plus fine. Ensuite, une aptitude à gérer des situations complexes, parfois dans l'urgence. Le bénévolat m'a appris à être plus patient, plus adaptable, à travailler avec des personnes très différentes. Ces qualités, je les transpose aussi dans mon métier d'enseignant.

SM : Quel conseil donneriez-vous à quelqu'un qui hésite à devenir bénévole ?

TO : Je lui dirai simplement : osez ! Osez franchir le pas, osez et proposez un peu de votre temps. Même sans expérience, la Croix-Rouge vous accueille, vous informe, l'Unité Locale vous accompagne. Tout le monde est utile, chacun a sa place, c'est une grande famille où l'on apprend autant que l'on donne.

Une Croix-Rouge toujours ouverte, formatrice et citoyenne

SM : Quel est votre rêve ou ambition pour l'avenir de la Croix-Rouge du 13^e arr. ?

TO : Mon rêve est que l'unité locale reste un lieu accueillant, formateur et ouvert, où chaque bénévole peut trouver sa place et s'épanouir. Je souhaiterais qu'elle continue d'incarner

l'esprit civique du 13^e arrondissement à la hauteur du dynamisme et de la diversité qui en font sa richesse.

SM : Comment voyez-vous la suite de vos fonctions ?

TO : Je veux poursuivre mon mandat avec l'objectif de soutenir au mieux les bénévoles dans leur engagement et dans leurs montées en compétences, notamment sur le volet secours afin d'intensifier nos actions et notre préparation aux situations de crise. J'aimerais que chaque bénévole trouve dans les activités de l'Unité Locale un moteur personnel d'épanouissement et que les habitants du 13^e arrondissement voient en la Croix-Rouge une alliée dans la confiance et l'action.

Au fil des témoignages et actions portée par Thomas Ortega et son équipe, une évidence s'impose : il n'y a pas de prérequis pour donner de soi, si ce n'est la volonté d'agir. La Croix-Rouge, à l'image de l'Unité Locale du 13^e arrondissement, rappelle que chaque engagement, aussi discret soit-il, dessine une chaîne invisible d'entraide qui relie et grandit tout un quartier. S'engager, c'est rejoindre une aventure collective, c'est offrir un peu de son temps et en recevoir bien davantage : des liens, de la confiance, une force intérieure et la conviction d'être utile. À l'heure où la solidarité a plus que jamais besoin de nouveaux visages, franchir la porte du bénévolat, c'est choisir de ne plus rester spectateur face à la précarité et les crises, mais de devenir acteur d'un monde un peu plus humain, résolument tourné vers l'autre !

Propos recueillis par
Sarah MOULA

Bruno Philippe décoré de l'Étoile Civique

Le 19 mars dernier, 17 élèves du Collège Jean Boucheron de Castillonnès ont participé aux cérémonies de commémoration du cessez-le-feu en Algérie, organisées sur la place du monument aux morts de Castillonnès. À l'issue de cette cérémonie, l'Étoile Civique a été remise à leur professeur d'histoire-géographie, Bruno Philippe par le maire, Pierre Sicaud, et le général Dick Bogg, en reconnaissance de son engagement dans la transmission des valeurs républicaines et mémorielles.

Bruno Philippe, 58 ans, marié et père de deux enfants, se distingue par son engagement en faveur de l'Europe et de la paix à travers des projets menés en Pologne, Lituanie et Slovaquie. Depuis plus de quinze ans, il contribue à l'éducation à la citoyenneté européenne et au devoir de mémoire, organisant des initiatives à Verdun, Bayeux, Vilnius, Paris, Genève, Cracovie et Auschwitz. Son travail lui a valu plusieurs distinctions au Parlement européen de Strasbourg dont le prix René Cassin, le prix Unesco, le prix Hippocrène de l'éducation à l'Europe, le prix européen de la francophonie et la médaille fédérale de l'UNACVG.

Pierre Sicaud a rappelé que l'Étoile Civique, créée en 1930 sous l'égide de l'Académie française, distingue les citoyens ayant œuvré pour la nation. Parmi les personnalités décorées figurent le commandant Cousteau, Michel Platini, le professeur Cabrol et Jean-Loup Chrétien.

La cérémonie, marquée par une forte solennité, a rassemblé des représentants des autorités civiles et militaires, ainsi que des collégiens et



L'enseignant a reçu cette distinction avec émotion, devant ses élèves, témoins privilégiés de cet hommage. Cette initiative illustre l'importance de la mémoire dans le parcours éducatif des élèves et leur implication active dans la vie citoyenne.



Le Général Bogg (délégué général honoraire du Souvenir Français), Madame Danielle Dhelias (Conseillère Départementale) et Pierre Sicaud, Maire de Castillonnès, entourant Monsieur Philippe et sa famille.

leurs parents, témoignant de l'importance de cet engagement. Un texte sur l'Europe de la paix a été présenté par les élèves de Castillonnès, soulignant la portée éducative de l'événement.

Un membre de la Protection Civile des Ardennes mis à l'honneur

Le 18 juillet 2024, dans les locaux de la protection civile, Monsieur Xavier GALANDON se voyait remettre la médaille de vermeil de l'Etoile Civique par François Castille. Cette association, créée et animée par des jeunes sapeurs-pompiers mérite d'être mise à l'honneur dans cette revue. Geoffrey Marchant, son Président, vous présente son association



L'Association de Protection Civile des Ardennes (A.P.C. 08) est une Association Agréée de Sécurité Civile (A.A.S.C.) créée en 2019 et affiliée à la Fédération Nationale de la Protection Civile (F.N.P.C.). À ce titre, elle participe à différentes actions dans le cadre de ses agréments.

Celle-ci est composée d'une trentaine de personnes, toutes bénévoles, qui sont recrutées suite à un entretien de présentation et ensuite équipées et formées par l'association (Paquetage avec uniforme et formation de secouriste).

Ses missions sont axées autour de la devise fédérale : **AIDER – SECOURIR – FORMER.**

La notion **AIDER** se traduit par des actions de type humanitaire et la Protection Civile des Ardennes a notamment été sollicitée dans ce cadre lors de la crise Ukrainienne en 2022 (collectes dans les mairies et acheminement vers un centre logistique).

Le terme **SECOURIR** implique deux grandes missions, à savoir la tenue de Dispositifs Prévision-

Portraits

nels de Secours (D.P.S.), autrement dit la mise en place de postes de secours sur divers événements (fêtes, foires, concerts, événements sportifs, soirées étudiantes, etc.). La Protection Civile des Ardennes tient toujours à souligner l'aspect réglementaire de ces missions, qui sont régies par une organisation définie dans des référentiels nationaux qui déterminent à la fois une analyse des risques, le dimensionnement du dispositif de secours, et aussi les matériels à mettre en œuvre et les qualifications des personnels engagés. Tout cela étant régi à la fois par une législation spécifique, mais aussi par l'agrément dont dispose l'association. La seconde mission notable consiste en des actions de Soutien aux Populations Sinistrées (S.P.S.), par exemple à la suite d'inondations, de naufragés de la route, etc.

La fonction **FORMER** consiste d'une part à former les bénévoles en interne (formations de Premiers Secours en Équipe, formations internes...) et, d'autre part, à animer des sessions de formation au profit du grand public. L'équipe pédagogique de l'association, est à ce jour, composée de 3 moniteurs de secourisme. Pour cela, l'APC 08 dispose de locaux situés à RETHEL, ainsi que d'un lieu de stockage qui est mis à disposition par une entreprise partenaire par le biais d'une convention. Le parc de véhicules est actuellement composé d'un

Véhicule de Liaison (V.L.), d'un Véhicule Tout Usage (V.T.U.), d'un Véhicule de Premiers Secours à Personnes (V.P.S.P.), et d'un Véhicule de Logistique (V.L.O.G.). Le matériel opérationnel est constitué sous forme de lots opérationnels (lots pour postes de secours, lot de transmission radio, lot de soutien aux populations...).

En 2024, l'A.P.C. 08 a assuré la mise en place de 32 postes de secours sur différents événements et ses bénévoles ont porté assistance à un total de 183 victimes, allant de la pathologie la plus légère à la prise en charge d'urgences absolues. La totalité des missions (sans comptabiliser la gestion administrative) représente environ 2500 heures de bénévolat sur l'année.

La Protection Civile des Ardennes continue d'accueillir toute bonne volonté résidant sur le département et qui souhaite s'impliquer utilement et bénévolement.

Saluons ici leur engagement et leur dévouement et remercions les pour leur présence, 24 heures sur 24, au service des populations dans le besoin.

**Geoffrey MARCHANT
et François CASTILLE**

Franck Jovanovic, Pédagogie, partage, aide aux personnes en situation de handicap

Entretien avec Franck Jovanovic, professeur d'économie et de finance à l'Université TELUQ, au Canada. En juin 2024, le Président de l'Étoile Civique lui remettait la médaille d'or de l'Étoile Civique. Un an plus tard, j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec lui et de discuter de ce qui l'anime, et de ses projets, notamment celui de faire rayonner l'Étoile Civique au Canada.

JLC : Bonjour Franck, il y a un an tu recevais la médaille d'or de l'Étoile Civique. Comment as-tu reçu cette distinction ?

FJ : Ce fut un honneur d'être décoré de l'Étoile Civique, car cela m'a conduit à prendre une pause pour regarder mon parcours, mes engagements et les valeurs qui m'animent depuis très longtemps.

JLC : Peux-tu nous donner un exemple ?

FJ : Lorsque j'étais en France, je me suis engagé comme bénévole pour servir la communauté, auprès d'adultes en situation de handicap mental pour l'Association de Sports et de Loisirs Inclusive pour Vivre Ensemble (ASLIVE). Au Canada, je suis intervenu auprès de personnes en détresse psychologique pour l'association Tel-Aide au Québec. Se mettre au service de l'autre est important.

L'égalité des chances, l'accès à la connaissance, et la possibilité de donner à chacune et chacun une chance de se réaliser me tiennent aussi tout particulièrement à cœur. J'ai été impliqué dans plusieurs projets pour favoriser la réussite



Franck Jovanovic

Portraits

et la persévérance des personnes étudiantes. Par exemple, j'ai participé à la formation de professeurs d'université à Abidjan, en Côte d'Ivoire, à de nouvelles techniques pédagogiques, ou encore aux Entretiens de l'Excellence en France pour lutter contre les inégalités scolaires. Ce sont aussi des valeurs et des engagements qui se traduisent au quotidien dans mon travail de professeur. Par exemple, en 2023, mon université m'a remis la distinction Sherpa pour souligner ma disponibilité, mon dévouement, mon écoute active, ma patience et la qualité de mes interventions auprès des personnes étudiantes.

JLC : Tu as défendu avec succès un doctorat en sciences économiques en 2002, puis en 2016 une habilitation à diriger des recherches qui est le titre universitaire le plus élevé en France. Qu'est-ce qui t'a conduit à faire de telles études universitaires ?

FJ : Je n'étais pas préparé à faire un doctorat, je ne connaissais absolument pas le milieu

universitaire. Ce sont des personnes que la vie a mises sur mon chemin qui m'ont conduit à faire de telles études.

J'ai grandi en France, à Villers-Cotterêts, une petite ville chargée d'histoire, et où se trouve depuis 2023 la Cité internationale de la langue française, puis en banlieue parisienne (dans le 93 et le 94) et pour finir, Paris. Avant d'arriver à l'université, je cumulais les échecs scolaires. En redoublant mon année de terminale, j'ai eu une professeure d'économie qui était aussi chargée de travaux dirigés à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Cette rencontre a été décisive. Son approche pédagogique, privilégiant les discussions et le partage des connaissances, dans une salle de classe qu'elle disposait en « U » m'a profondément marqué. Une fois mon baccalauréat en poche, je me suis inscrit dans l'université où elle enseignait. Le contexte universitaire m'a permis de commencer à m'épanouir dans les études, car je me sentais plus libre. Au cours de l'année de maîtrise (l'actuel master 1), un camarade m'a dit qu'il me verrait bien faire un doctorat. Je ne savais même pas de quoi il retournait. J'ai sollicité l'avis d'un enseignant chargé de travaux dirigés que j'estimais pour la qualité de son travail avec les personnes étudiantes. C'était pour lui une évidence et j'ai donc suivi ses conseils.

Avec le recul, je peux dire que la vie a mis sur mon chemin des personnes merveilleuses au moment où j'étais prêt à suivre les voies qu'elles me montraient.

JLC : Tu vis au Canada depuis de nombreuses années. Pourquoi t'es-tu installé dans ce pays ?

FJ : Je ne suis pas parti au Canada sur un coup de tête. Je connaissais ce pays pour y avoir de la famille, pour l'avoir parcouru d'Est en Ouest lorsque j'étais étudiant. J'avais aussi travaillé dans le nord de la Colombie-Britannique pour une entreprise de plantation d'arbres, j'ai vécu quelques semaines dans un camp de bucheurs, travaillé dans la nature, loin de toutes les commodités.



Portraits

Après mon doctorat, je suis parti huit mois à Toronto enseigner au Campus Glendon de l'université York. Ce séjour fut l'élément déclencheur : les relations au travail me correspondaient nettement mieux que celles que j'avais expérimentées dans le milieu universitaire en France ; la manière d'enseigner plus pragmatique avait aussi beaucoup plus de sens pour moi. Plus généralement, la diversité culturelle et linguistique, les relations sociales, le mode de vie, l'espace et la nature m'ont convaincu que je m'y trouverai mieux qu'en France.

Après cette expérience à Toronto, je suis rentré en France pour faire ma demande d'immigration. Une fois ma demande de résidence permanente acceptée, je suis parti m'installer à Montréal où j'ai de la famille.

JLC : Comment décrirais-tu le Canada ?

FJ : C'est un pays d'opportunités professionnelles. J'utilise une phrase qui résume l'écart entre la France et le Canada : au Canada, on regarde où tu vas, en France on regarde d'où tu viens. Au Canada, tes projets, ce que tu veux faire et ce que tu peux apporter sont plus importants que les titres et les diplômes. Lorsque l'on cherche du travail, les questions que l'on nous pose sont très pragmatiques : en quoi pouvez-vous m'être utile ? Qu'allez-vous nous apporter ? Si tu n'es pas retenu pour le poste, tu peux demander un retour précis pour savoir comment t'améliorer pour les prochaines entrevues ; les retours sont toujours sincères et utiles. S'il te faut aller chercher un nouveau diplôme, c'est très facile, car l'enseignement est organisé autour du principe de formation tout au long de la vie. À tout moment, tu peux retourner suivre des études pour acquérir et valider des compétences.

JLC : Est-ce ce qui s'est passé pour toi, un retour aux études ?

FJ : Effectivement, j'ai repris mes études plusieurs fois. En arrivant, je n'étais pas certain de vouloir travailler dans le milieu universitaire. J'ai donc commencé une maîtrise d'ingénierie

financière à HEC Montréal, puis j'ai accepté un poste de professeur. Même devenu professeur, j'ai régulièrement suivi des formations et je continue à le faire : sur la place donnée aux premiers peuples dans l'enseignement universitaire, en finance durable, en psychologie, en écoute active, en programmation neurolinguistique, et bien d'autres encore.

JLC : Aujourd'hui, tu es professeur d'économie et de finance à l'Université TÉLUQ, qui est la composante de l'Université du Québec dédiée à l'enseignement à distance. Qu'est-ce qui t'a conduit à enseigner dans cette université ?

FJ : C'était un vrai choix. J'avais candidaté à quelques universités au Canada, uniquement celles qui me plaisaient. J'ai eu deux offres : l'une à Toronto (York University), l'autre à l'université TELUQ. L'université de York était bien plus prestigieuse, mais j'ai choisi l'université TELUQ, car les entrevues de sélection s'étaient très bien passées et l'enseignement à distance était nouveau pour moi, ce qui m'ouvrait à de nouveaux défis.

Pour concevoir nos cours et nous aider à mettre en œuvre nos idées pour faciliter l'apprentissage, nous avons beaucoup de ressources et de supports. C'est très stimulant. J'ai ainsi pu créer des innovations pédagogiques qui m'ont valu ensuite de contribuer à deux manuels d'économie de référence mondialement reconnus, l'un avec le récipiendaire du prix de la Banque de Suède en sciences économiques en mémoire d'Alfred Nobel Joseph E. Stiglitz, l'autre avec Gregory N. Mankiw, auteur du best-seller, Principes de l'économie.

Les cours sont autoportants (toute la matière des cours se trouve dans le matériel fourni) et asynchrones. Nos personnes étudiantes sont des adultes qui sont engagés dans leur vie familiale et travaillent à plein temps. Elles possèdent des expériences professionnelles souvent riches. Parmi les personnes étudiantes qui suivent mes cours sur les juridictions offshore et la finance offshore certaines travaillent à la

Portraits

Sécurité du Québec, à l'Agence du revenu du Canada, ou à Revenu Québec.

JLC : Le sujet des juridictions offshore et de la finance offshore est très peu enseigné dans les cursus d'économie ou d'administration. Comment t'est venu ton intérêt pour ce sujet ?

FJ : J'ai commencé à m'intéresser aux paradis fiscaux en 2004-2005, lorsque j'étais consultant pour le ministère de l'Économie et des Finances en France. Je me suis aperçu que le sujet était sensible et que les résultats et analyses auxquels j'aboutissais dérangeaient, car le sujet est trop souvent regardé sous le seul angle de la fraude fiscale ou de l'évitement à l'impôt. Par la suite, j'ai étendu mes analyses à la finance offshore afin de pouvoir inscrire la question des paradis fiscaux dans un cadre théorique plus solide et pouvoir l'enseigner.

Ce que j'apprécie tout particulièrement avec ce sujet, c'est qu'il me permet de faire dialoguer la théorie avec la pratique. Cela répond à un

de mes besoins. Parallèlement à ma carrière universitaire, j'ai conseillé de nombreuses institutions publiques et internationales, comme l'OCDE, l'Agence Française de Développement, la Fédération française de la franchise, ou Hydro-Québec. Cet « entre-deux » est extrêmement stimulant au niveau de la recherche. Il me permet de confronter mes analyses théoriques à la réalité du terrain, et inversement, pour au final contribuer à ces deux aspects.

JLC : C'est un peu ce que l'on retrouve dans ton ouvrage sur Finance offshore et paradis fiscaux. Cet ouvrage, paru en 2022, a d'ailleurs été salué pour avoir rendu accessibles à des non-spécialistes ces questions, souvent traitées de manière technique ou au contraire en s'arrêtant au caractère frauduleux du recours aux paradis fiscaux. Pourquoi c'était important pour toi de proposer un tel ouvrage ?

FJ : J'ai toujours eu à cœur de rendre accessibles et intelligibles au plus grand nombre les connaissances scientifiques, et de contribuer à



Portraits

l'information des citoyennes et des citoyens sur les enjeux économiques. Comme je le disais, très peu de personnes comprennent les enjeux contemporains liés aux paradis fiscaux et trop souvent on s'arrête à des questions rendues simplistes : pour ou contre l'évitement à l'impôt. Mais ce sujet touche à d'importants enjeux sociétaux contemporains, et notamment à la manière dont nos sociétés se sont construites. Je voulais donner des clés d'analyse à chacune et chacun. La publication de cet ouvrage m'a aussi conduit à être invité à discuter de ces enjeux avec des associations citoyennes, comme le Collectif Échec aux Paradis fiscaux, à donner des conférences dans des Universités du temps libre, comme celles de Toulon ou d'Angers.

J'ai également organisé trois débats publics à Paris et à Montréal réunissant des professionnels, des universitaires, des élus, et des représentants de la société civile avec pour objectif de faire avancer la réflexion collective. Et puis j'interviens aussi régulièrement dans des émissions et des médias de grande écoute au Canada sur ces questions, notamment à Radio-Canada, au Journal de Montréal, à TVA nouvelles.

JLC : Quels sont tes engagements et tes activités au-delà de la sphère professionnelle et des engagements que tu as déjà évoqués ?

FJ : Ils sont multiples.

Je suis un infatigable voyageur depuis mon plus jeune âge : j'aime aller à la rencontre de l'autre et découvrir d'autres horizons. J'aime aussi la nature : marcher seul en moyenne montagne est un bon moyen de se ressourcer. C'est ainsi qu'en 2024, j'ai parcouru 1 600km à pied sur le chemin de Compostelle pendant 2 mois. C'est une expérience de vie unique.

Je pratique aussi le yoga et la méditation. J'ai séjourné dans plusieurs Ashrams, et notamment une retraite silencieuse de 10 jours. Après avoir suivi une formation intensive dans un Ashram, en 2022, j'ai été certifié TTC Yoga Teacher Training pour pouvoir enseigner le yoga. Je suis également massothérapeute en Shiat-

su depuis 2021, j'y trouve beaucoup de complémentarités avec ma pratique du yoga.

JLC : Quels sont tes projets pour les mois à venir ?

FJ : Dans les prochains mois, j'aimerais terminer le manuel de macroéconomie sur lequel je travaille et participer également au rayonnement de l'Étoile Civique au Canada.

Partager et faire grandir les valeurs que porte cette institution depuis maintenant 95 ans est un projet qui me tient à cœur. Mettre en place au Canada une antenne relais serait un bon départ pour honorer des personnes qui se distinguent par leur courage et leur dévouement aux autres afin de contribuer à l'enrichissement du patrimoine collectif, à l'amélioration de la vie sociale, et au progrès de l'Humanité.

Propos recueillis par
Jean-Luc Chauve



<https://www.aslive.fr/>
**Association de Sports et de Loisirs
Inclusive pour Vivre Ensemble**



<https://www.telaide.qc.ca/>
Association Tel-Aide au Québec

Un message de Sylvie Forveille

Bonjour chers amis.

J'ai reçu la médaille d'argent de l'étoile civique en mars 2023, c'est un honneur pour moi.

A cette occasion, j'ai écrit ce texte sur le devoir civique que j'ai lu à la remise des prix au Sénat le 31 mars 2023.

Le devoir civique

L'indulgence vis-à-vis des autres serait la recherche d'une conformité morale pour mieux communiquer avec eux et ainsi entrer dans le système du devoir.

Le devoir civique ainsi défini donne une vraie dimension à la science humaine en permettant d'établir l'équilibre indispensable entre le



regard porté vers autrui, où se nourrit le bien en corrélation avec le respect du droit, la compréhension, l'écoute et l'application de la loi sans oublier le lien essentiel de cette relation avec le respect qui facilite la vie en groupe.

Sylvie Forveille